



PLAN GUIDE COMMUNAL

Document de synthèse

Juillet 2021



L'atelier des cairns | Commune de Fareins (01480)

SOMMAIRE

Introduction	p. 4	3/ La stratégie paysagère	p. 30
1/ Le diagnostic du village	p. 6	3.1 / De la grande rue au ruisseau	p. 32
1.1 / Dialogue avec la Saône	p. 8	3.2 / Un cortège de nouveaux équipements	p. 34
1.2 / Domestication de la rivière	p. 10	3.3 / Une déclinaison d'espaces publics	p. 36
1.3 / Des parcs et des ruisseaux	p. 12	3.4 / De nouvelles perméabilités	p. 38
1.3 / Evolution du paysage agricole	p. 14	3.5 / De la route circulée à la rue partagée	p. 41
1.3 / Cohabiter dans le village	p. 16	3.6 / Les secteurs de projet	p. 43
1.3 / Apaiser la mobilité	p. 18	4/ Les fiches sectorielles	p. 46
1.3 / Révéler le cadre paysager	p. 20	4.1 / La grande rue	p. 48
2/ La voix des habitants	p. 22	4.2 / Le square des simples	p. 54
2.1 / De nouveaux services et équipements	p. 24	4.3 / La place de la bascule	p. 60
2.2 / Diversifier l'offre en logements	p. 26	4.4 / La lisière ludique	p. 64
2.3 / Partager l'espace public	p. 28	4.5 / Le parc du château	p. 68
		4.6 / Le stade du Rougeat	p. 72
		4.7 / Récapitulatif des secteurs	p. 76
		5/ Les fiches thématiques	p. 78
		5.1 / Les sentiers	p. 80
		5.2 / Les espaces fonctionnels	p. 84
		5.3 / L'éclairage	p. 88
		5.4 / Le végétal	p. 90
		6/ Vers l'opérationnel	p. 98
		6.1 / Aménager la place de la bascule	p. 100
		6.2 / Gérer le parc du château	p. 101

INTRODUCTION

Réfléchir à l'avenir d'un village nous invite à penser le temps long. Ce temps de la réflexion est une nécessité, qui permet de comprendre que l'espace dans lequel nous vivons est en perpétuelle transformation, et qu'il est possible de décider ensemble de son orientation dans les prochaines années. Cela implique de tisser des liens entre les projets d'hier et de demain, pour que ceux-ci entrent en résonance, et améliorent la vie des habitants au quotidien.

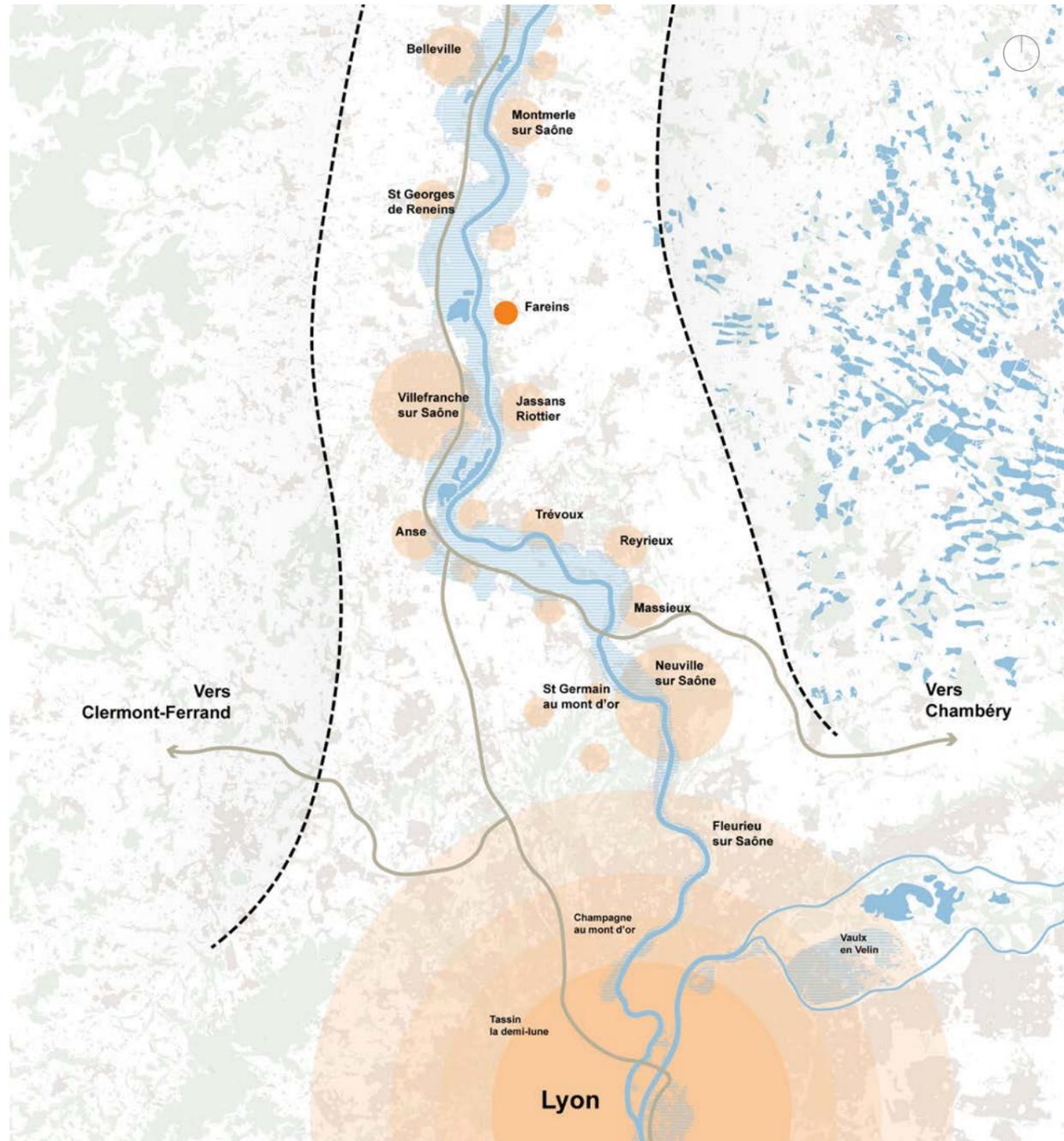
Dans de nombreuses communes, les projets évoluent au gré des opportunités, prenant parfois le risque d'une approche cloisonnée qui peut amener à perdre la cohérence globale du village. C'est pour éviter cela que la commune de Fareins souhaitait avoir une vision d'ensemble, autant pour mettre en relation les différents projets, que pour éclairer les opportunités qui n'avaient pas été abordées jusqu'à présent. Cela permet d'anticiper les transformations possibles du village, en accord avec les nouvelles façons d'habiter des farinois.

Initiée en octobre 2021, le plan guide communal de Fareins a été réalisé avec cet objectif. C'est un travail au long cours, mené par l'agence de paysagistes concepteurs *l'atelier des cairns*, du mois d'octobre 2021 au mois de juillet 2021. A la suite de nombreux échanges avec la commune et les habitants, cette étude a permis d'exprimer les ambitions à la fois architecturales et paysagères à l'échelle du centre-bourg.

Ce plan guide communal ne se résume donc pas à une analyse du village, mais propose également une ligne directrice pour la transformation de Fareins. Accompagné de préconisations, il porte dès le départ une visée opérationnelle, qui permet d'entrevoir les projets prioritaires dans les prochaines années. Pour y parvenir, ce travail s'est déroulé en 4 temps, espacés à chaque fois de plusieurs mois d'intervalle :

- ▶ Le temps du diagnostic d'abord, qui adopte un regard plus territorial et rappelle les enjeux spécifiques à Fareins, en tant que village du val de Saône.
- ▶ Le temps de la participation, qui a permis aux habitants d'exprimer leur avis malgré le contexte sanitaire exceptionnel de cette année 2021.
- ▶ Le temps de la stratégie, qui reprend les conclusions des deux dernières étapes de travail et imagine relier les différents projets communaux autour d'une même traversée du village, de la grande rue au ruisseau du Rougeat.
- ▶ Le temps de déclinaison de cette stratégie, qui spatialise un peu plus précisément certains lieux clés du village, le long de cette traversée.
- ▶ Le temps de synthèse enfin, qui correspond au présent document. Celui-ci reprend ces différentes étapes de travail dans l'ordre dans lequel elles ont été menées et aborde des pistes pour la suite qui pourrait être donnée à cette étude.

Ce document propose une synthèse du plan guide communal. Il permet d'orienter les réflexions sur l'avenir du village, et aspire à être partagé, pour que les débats qu'il a fait émerger se traduisent demain dans la réalité.



LE DIAGNOSTIC DU VILLAGE



Un village proche des principaux bassins d'emplois
Temps de trajets depuis Fareins en fonction des différents moyens de transport



Entre le plateau de la Dombes et les monts du beaujolais, le village de Fareins se situe dans le val de Saône, à quelques kilomètres au nord de Lyon. Proche de grands bassins d'emplois, la commune observe depuis plusieurs années déjà l'influence des villes les plus proches. Sur l'autre rive, Villefranche-sur-Saône rayonne jusqu'aux étangs de la Dombes et relie aujourd'hui assez facilement le village à la métropole lyonnaise.

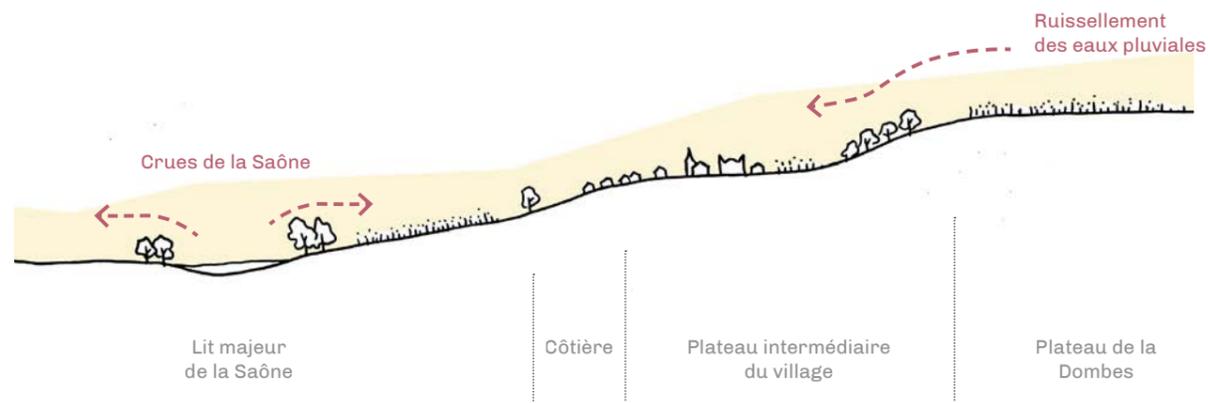
A Fareins, comme dans d'autres communes du val de Saône, cette accessibilité s'est traduite par l'arrivée de nombreux habitants et la construction de nouveaux logements. D'un petit village rural

d'environ 1000 habitants au début du XX^{ème} siècle, Fareins est devenu en quelques années une commune périurbaine, qui recense désormais près de 2500 habitants.

Cette croissance démographique a accompagné une urbanisation au gré des initiatives privées, et sans grande réflexion d'ensemble. Si Fareins a jusqu'ici réussi à conserver un certain caractère rural, la dynamique résidentielle suppose aujourd'hui de réfléchir aux moyens à mettre en place pour conserver les qualités de ce village de campagne aux portes de la ville.



Dialogue avec la Saône



La Saône est un fleuve connu pour ses crues lentes et spectaculaires. Celles-ci ont généralement lieu en automne et au printemps, et peuvent durer jusqu'à plusieurs semaines.

La crue de 1840, la plus haute connue à ce jour, a particulièrement marqué l'histoire du village. Enregistrée à 8 m 50 de hauteur à Trévoux, les eaux seraient montées à Fareins au-dessus de l'actuelle route départementale D933, provoquant l'écroulement de nombreux bâtiments en pisé. Si les inondations les plus récentes, comme celles de 2001 et 2006, ont heureusement eu des conséquences moins désastreuses, la régularité de ce phénomène rappelle que le risque subsiste. Certaines habitations construites en zone inondable sont aujourd'hui particulièrement concernées par la montée des eaux.

L'imperméabilisation des sols, les aménagements agricoles et l'évolution de la pluviométrie ont une influence sur le ruissellement des eaux et pourraient à l'avenir renforcer ces inondations.



Inondation de 1983



Inondation de 2001

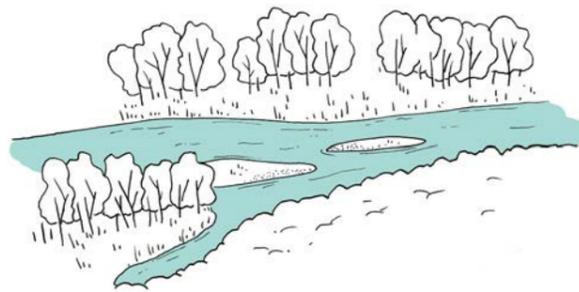
Domestication de la rivière

Avant le XIX^{ème} siècle

La Saône est une rivière relativement sauvage, marquée par une succession de hauts fonds, des berges basses, des bras secondaires et de nombreux milieux humides. Le niveau très inégal de la rivière la rend cependant difficilement navigable.

L'existence de certains passages à gué permettent aux hommes de traverser le cours d'eau pendant les périodes d'étiage. C'est le cas du gué de Gre-longes, un point de franchissement qui permet dès le Néolithique (1900 av. J-C) de passer d'une rive à l'autre grâce à la présence d'une île et de bancs de sables.

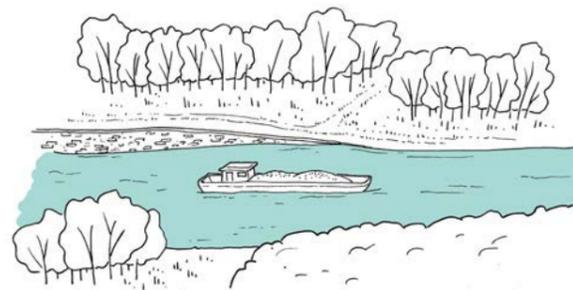
Des études archéologiques révèlent l'existence d'un prieuré, installé sur l'île au Moyen-âge (XII^{ème} siècle). De chaque côté de la rive, la maison du Passer et la Grange du Diable témoignent de cet ancien franchissement.



Au XIX^{ème} siècle

Avec la révolution de la machine à vapeur, la rivière devient le support de nombreux échanges commerciaux. De grands travaux d'aménagements sont entrepris par le Service spécial de la Saône afin de faciliter le trafic fluvial. Le renforcement de digues, notamment grâce à un système de perrés en pierre sèche, et le dragage des haut-fonds, lui-même stimulé par une forte demande en matériaux, permettent d'aménager le lit mineur naturel de la Saône.

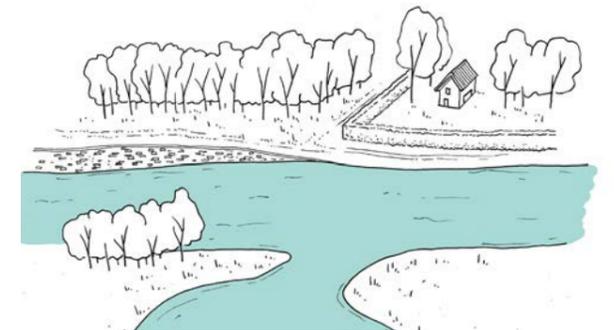
S'ils offrent un chenal de navigation profond et continu entre Lyon et Chalon sur Saône, ces travaux bouleversent profondément le régime et l'écosystème de la rivière.



Depuis la fin du XX^{ème} siècle

De nombreuses gravières sont exploitées le long de la Saône en réponse à la demande croissante de la métropole lyonnaise en matériaux de construction. Située en face de Fareins, la gravière du pré de Joux est en activité depuis 1987. Son exploitation est autorisée jusqu'en 2030 et pose la question de sa reconversion.

Dans le même temps, les préoccupations écologiques accompagnent une meilleure connaissance du fonctionnement des milieux humides en tant que refuges pour la faune aquatique. Composée d'un réseau de prairies inondables, la plaine alluviale de la Saône apparaît également aujourd'hui comme un corridor écologique essentiel, lieu de passage de nombreux oiseaux migrateurs. Des travaux de restauration sont entrepris afin de préserver et améliorer cet écosystème.



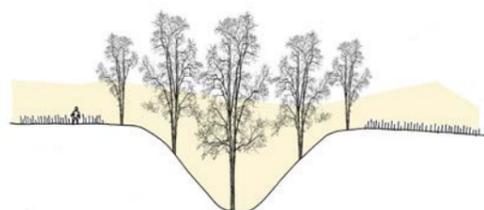
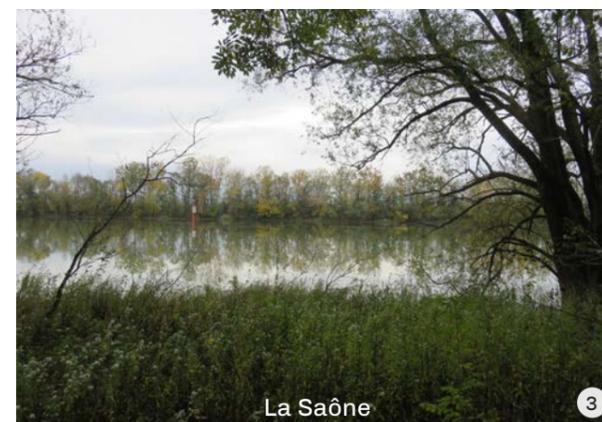
Des parcs et des ruisseaux

Le village est traversé au Nord par le ruisseau du Rougeat, qui prend sa source au niveau du plateau agricole, à 245 m d'altitude, et rejoint la Saône au sud du camping, à 170 m d'altitude. Ce ruisseau de 3,4 km de long ne commence toutefois à porter le nom de Rougeat qu'au niveau du lieu-dit le Perrat, à la confluence de ses deux principaux affluents, le ruisseau des Combes et le ruisseau d'Haleins.

Largement méconnu, ce ruisseau semble avoir disparu de la mémoire collective en même temps que sa présence se faisait de plus en plus ténue. Au fil des ans, le lit de ce ruisseau a été colmaté et sa largeur a fortement diminué sur une grande partie de son

linéaire. Cela peut s'expliquer par l'évolution des pratiques agricoles, notamment céréalières. D'un côté, le travail des terres jusqu'au bord du cours d'eau ont accentué le ravinement et augmenté l'apport de limons comme de particules fines dans le ruisseau. De l'autre, le remembrement parcellaire et le drainage des terres agricoles ont accompagné le recalibrage du cours d'eau, comme en amont du ruisseau d'Haleins, qui s'apparente parfois davantage à un fossé qu'à un ruisseau.

En amont, l'eau venant du plateau des Dombes a su trouver son chemin et sculpter dans le sol argileux des creuses (Creuse de Groie, Creuse sous le Champ Perrier, Creuse de Montfray...) qui alimentaient le bassin versant du Rougeat. Marquant la limite avec le plateau intermédiaire du village, ces creuses ont été engendrées lors des grandes précipitations par un phénomène de ravinement. Au niveau des terrains les plus en pente, le ruissellement des eaux pluviales s'est ainsi accompagné de l'érosion des sols, formant à certains endroits des fossés qui peuvent atteindre aujourd'hui jusqu'à plusieurs mètres de profondeur. Si ces creuses caractérisent encore le paysage du village au Sud, leur destin et le rôle qu'elles jouent dans l'alimentation du ruisseau du Rougeat pourrait être remis en question par les bassins de rétention qui ont été créés ces dernières années au niveau du plateau agricole.

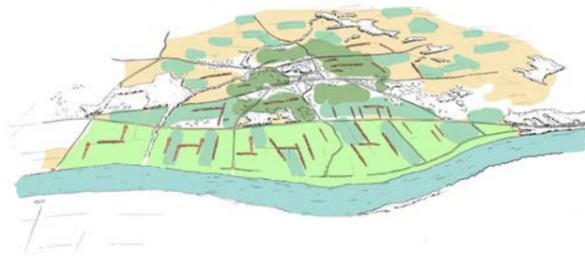


Evolution du paysage agricole

A la fin du XIX^{ème} siècle

Le village est organisé de façon concentrique, et s'entoure d'une ceinture vivrière intermédiaire qui accueille potagers et vergers. On observe au-delà de cette ceinture, on observe une assez grande diversité de cultures. Au niveau de la plaine, les haies bocagères délimitent des parcelles dédiées à l'alimentation animale (prairies et cultures de betteraves) ou bien humaine (pommes de terre, maïs, sarrasin, avoine). La vigne est également bien présente puisque plus d'une centaine d'hectares de Gamay sont plantés dans les terres caillouteuses.

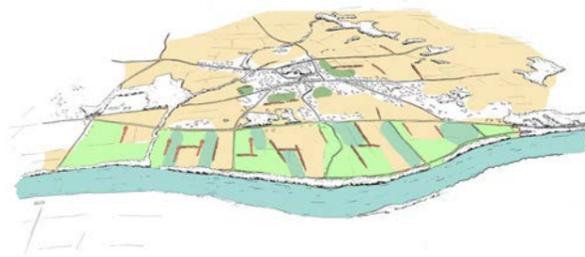
En rive gauche de la Saône, les plaines inondables, d'une exceptionnelle fertilité, sont valorisées sous la forme de prairies et de pâturages, et exploitées de façon communautaire selon les règles de la vaine pâture. Ces terres ne sont pas facilement cultivables en raison du manque de souplesse de l'argile, mais drainées par de multiples petits canaux, elles offrent de très bons herbages pour l'élevage des bovins.



Au milieu du XX^{ème} siècle

Le développement des moyens de transports accompagne la mise en compétition des territoires qui commencent à se spécialiser. La création de l'appellation d'origine contrôlée (AOC) beaujolais marque ainsi l'histoire agricole locale puisque, de l'autre côté de la Saône, les cépages de gamay sont progressivement abandonnés au profit de cultures plus compétitives, notamment céréalières.

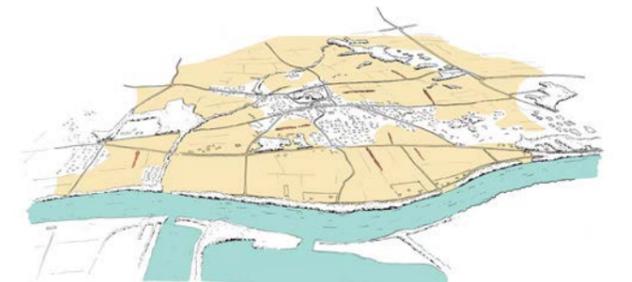
En parallèle, la mécanisation de l'agriculture entraîne l'agrandissement des parcelles agricoles et le démantèlement du système bocager. Quelques activités de maraîchage subsistent mais les petits espaces vivriers qui entouraient le village sont déjà pour la plupart urbanisés.

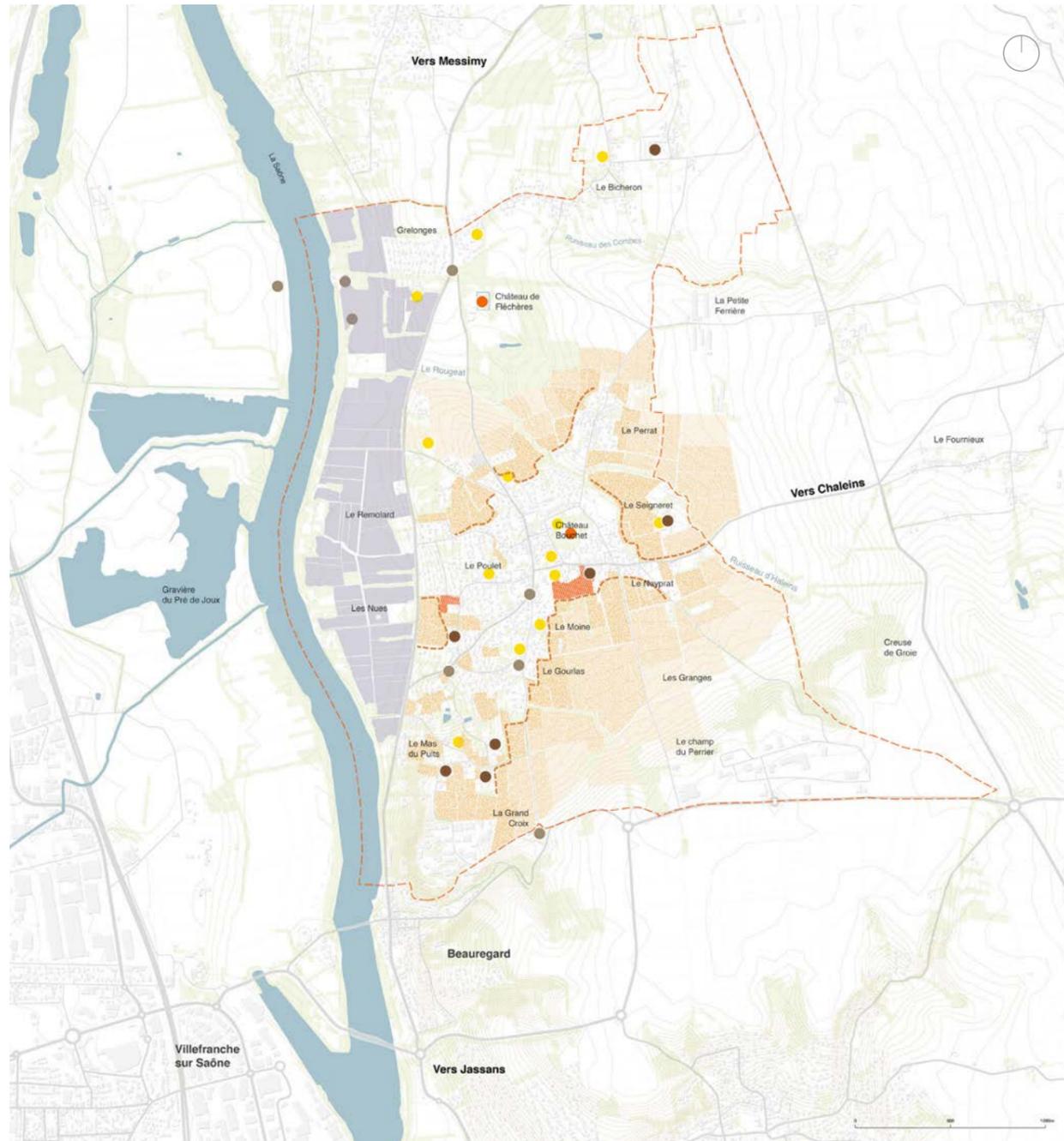


Contexte actuel

L'élevage bovin et les surfaces en herbes ont laissé place aux exploitations céréalières qui présentent l'avantage d'être fortes et bien structurées sur le territoire (coopératives, négociants...). A l'échelle du village, on dénombre aujourd'hui 7 exploitations pour 400 ha de terres agricoles, exclusivement cultivées en céréales.

Le paysage de bocage a presque complètement disparu avec la ceinture vivrière qui l'accompagnait. C'est également le cas des prairies enherbées, remplacées au niveau des plaines inondables par la céréaliculture qui offre des rendements élevés, ceci malgré les années où les crues trop hautes de la rivière provoquent des pertes inévitables.





- ◆◆◆◆ Cheminements piétons
- - - - Principales lisières agricoles
- Parcelles agricoles inondables
- Ceinture agricole
- Zones à urbaniser (PLU)
- Siège d'exploitation agricole
- Château
- Pigeonnier
- Petit patrimoine

Cohabiter dans le village

Les enjeux :

- 1 Soigner les lisières résidentielles
- 2 Affirmer les espaces de production comme cadre de vie
- 3 Accompagner l'évolution des pratiques agricoles

Des entrées de village marquées par l'agriculture Les habitations côtoient les cultures céréalières

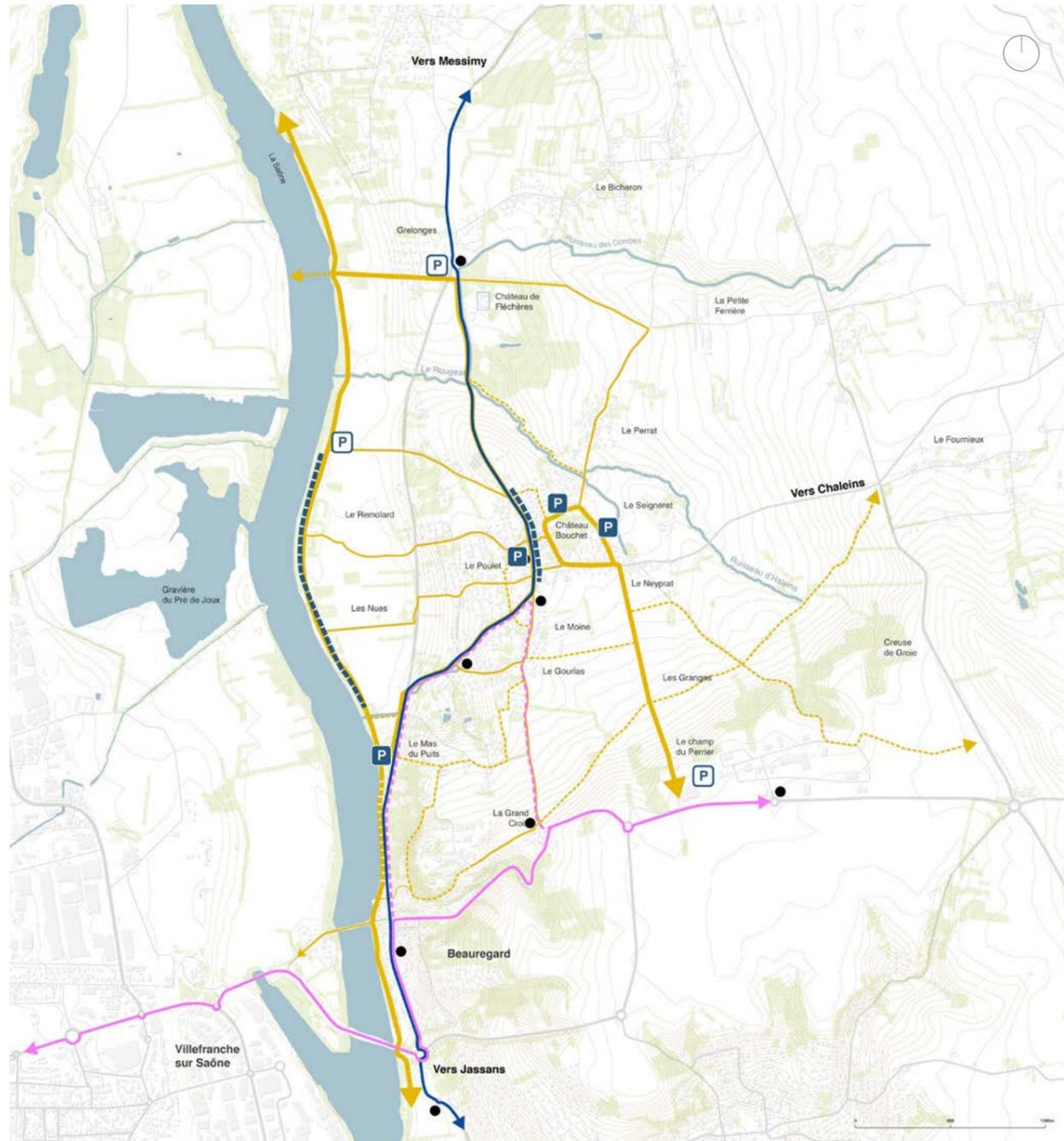


Le reflet de la croissance démographique Les nouvelles habitations semblent tourner le dos au contexte agricole



Des témoignages du passé agricole L'architecture de pisé caractérise le village de Fareins





- | | | | |
|--|-----------------------------|--|------------------------|
| | Itinéraire principal | | Ligne 113 |
| | Itinéraire secondaire | | Arrêts de bus |
| | Chemin de traverse | | Stationnement sur rue |
| | Ligne Saônebus | | Stationnement public |
| | Ligne Saônebus à la demande | | Stationnement éphémère |

Apaiser la mobilité

Les enjeux :

- 1 Améliorer l'accessibilité piétonne
- 2 Repenser les logiques de stationnement
- 3 Valoriser les transports en commun

Des chemins en limite de l'ancien parcellaire agricole Exemples de potentielles traversées piétonnes



Le chemin de la Sente



Le chemin de la Traille

Des arrêts de bus peu valorisés Annonciateurs de l'entrée du village



L'arrêt du lavoir



L'arrêt de Grelonges

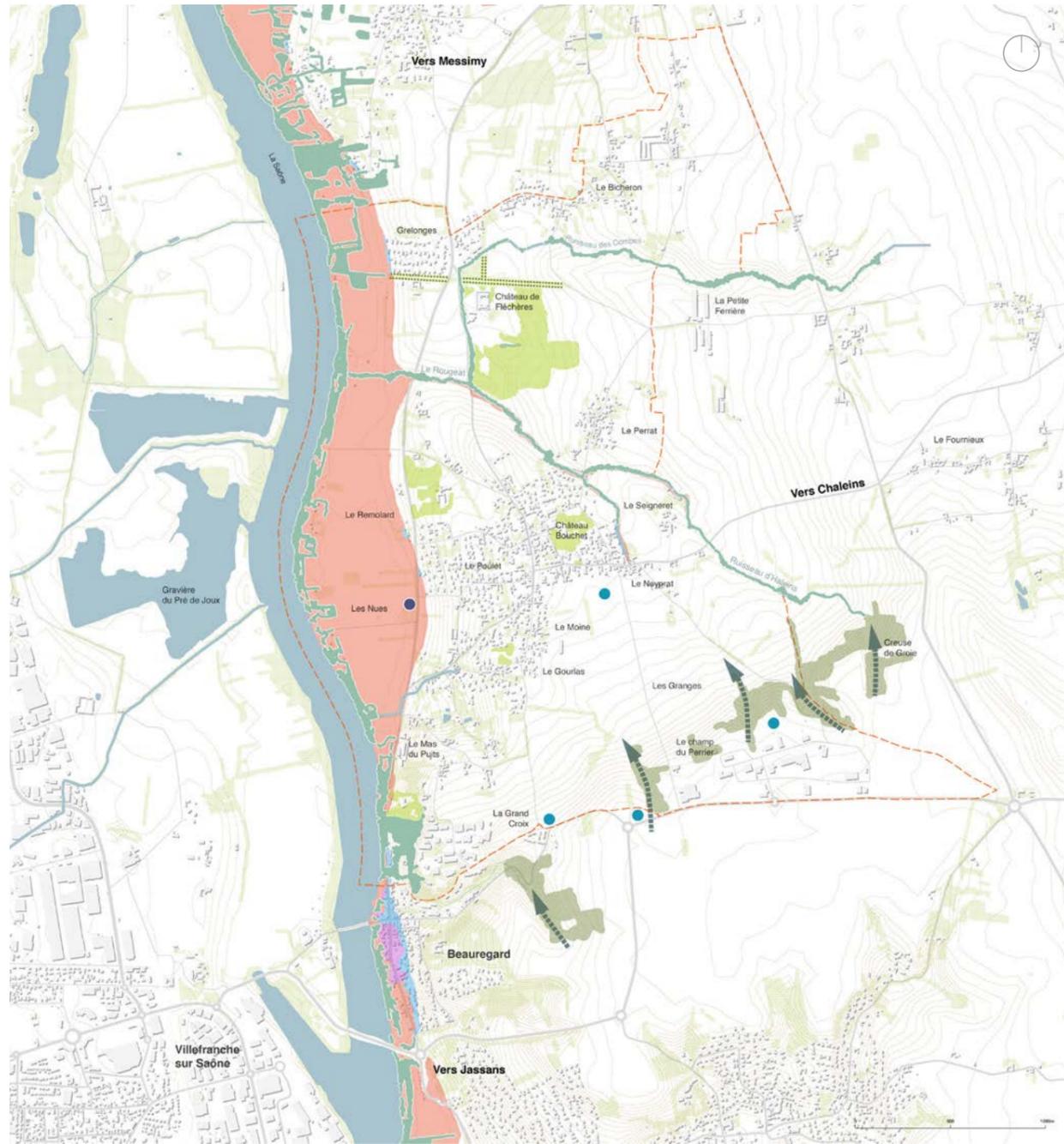
La voiture conditionne l'espace public Certains lieux semblent avoir été pensés en priorité pour les automobilistes



La route de Fléchères



La place de l'église



- Parcs
- Creuses
- Forêts rivulaires
- Bassin de rétention EP
- Usine de traitement EU
- Zone rouge PPRI
- Zone violette PPRI
- Zone bleue PPRI
- Creuses

Révéler le cadre paysager

Les enjeux :

- 1 Penser la structure paysagère en lien avec le risque d'inondation
- 2 Renforcer le lien du village avec la Saône
- 3 Rétablir la perception des ruisseaux
- 4 Valoriser les parcs existants

Des parcs prestigieux

Les grandes propriétés se repèrent dans le paysage par leur parc



Le parc du château Bouchet



L'allée cavalière du château de Fléchères

Des ruisseaux oubliés

Les affluents de la Saône sont peu visibles dans le village



Le ruisseau du Rougeat



Le ruisseau du By

Des bords de Saône attractifs

Le chemin de halage comme lieu privilégié de promenade



Des ouvertures sur l'autre rive



Des séquences ombragées



Des événements culturels



La transhumance farinoise



La fête des conscrits

LA VOIX DES HABITANTS



Pour réfléchir à la transformation de Fareins, une compréhension fine des espaces et des pratiques actuelles est nécessaire. Les Farinois ont donc été invités à s'exprimer sur la manière dont ils perçoivent aujourd'hui le centre du village et ce qu'ils aimeraient voir évoluer dans les prochaines années.

En raison du contexte sanitaire particulier, les ateliers de participation qui avaient été pensés à l'origine de cette étude ont finalement pris la forme d'un affichage public et d'un questionnaire auquel chacun a pu répondre soit en ligne, soit directement à la mairie. Du 17 février au 20 mars 2021, environ 300 personnes ont ainsi pris le temps de répondre à

différentes questions au sujet notamment de l'espace public, du logement, des commerces et services. En comparaison d'autres enquêtes de ce type, le taux de participation semble relativement élevé (15 % de la population du village) et laisse imaginer un échantillon suffisamment diversifié pour qu'il puisse être représentatif. Ces réponses, nombreuses et diverses, sont ici synthétisées selon les différents thèmes qui ont émergé à la suite de ce sondage.

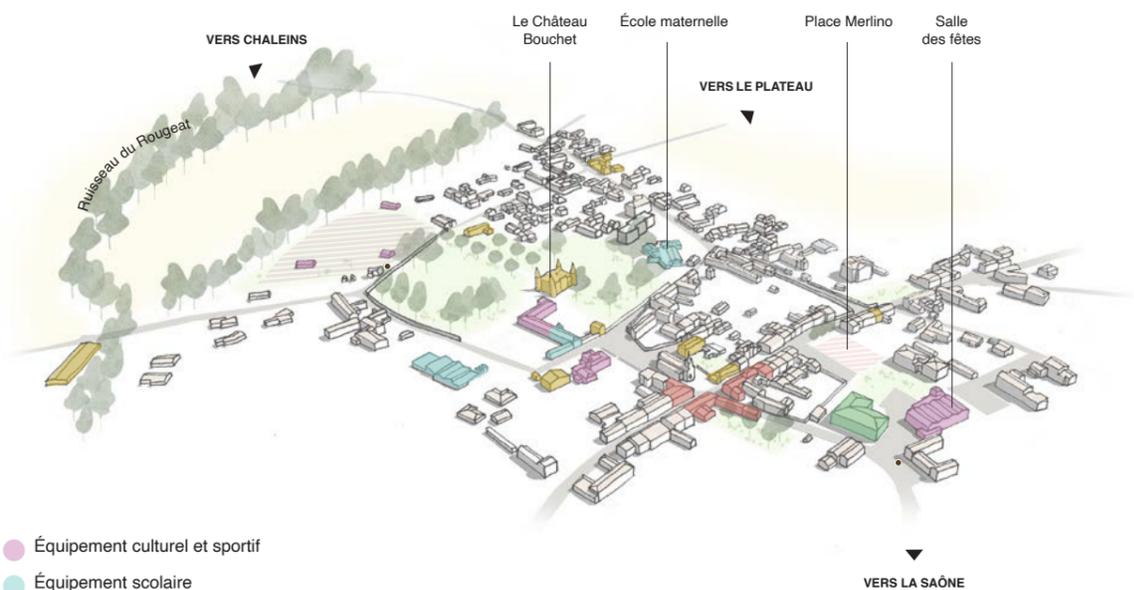
De nouveaux services et équipements

26

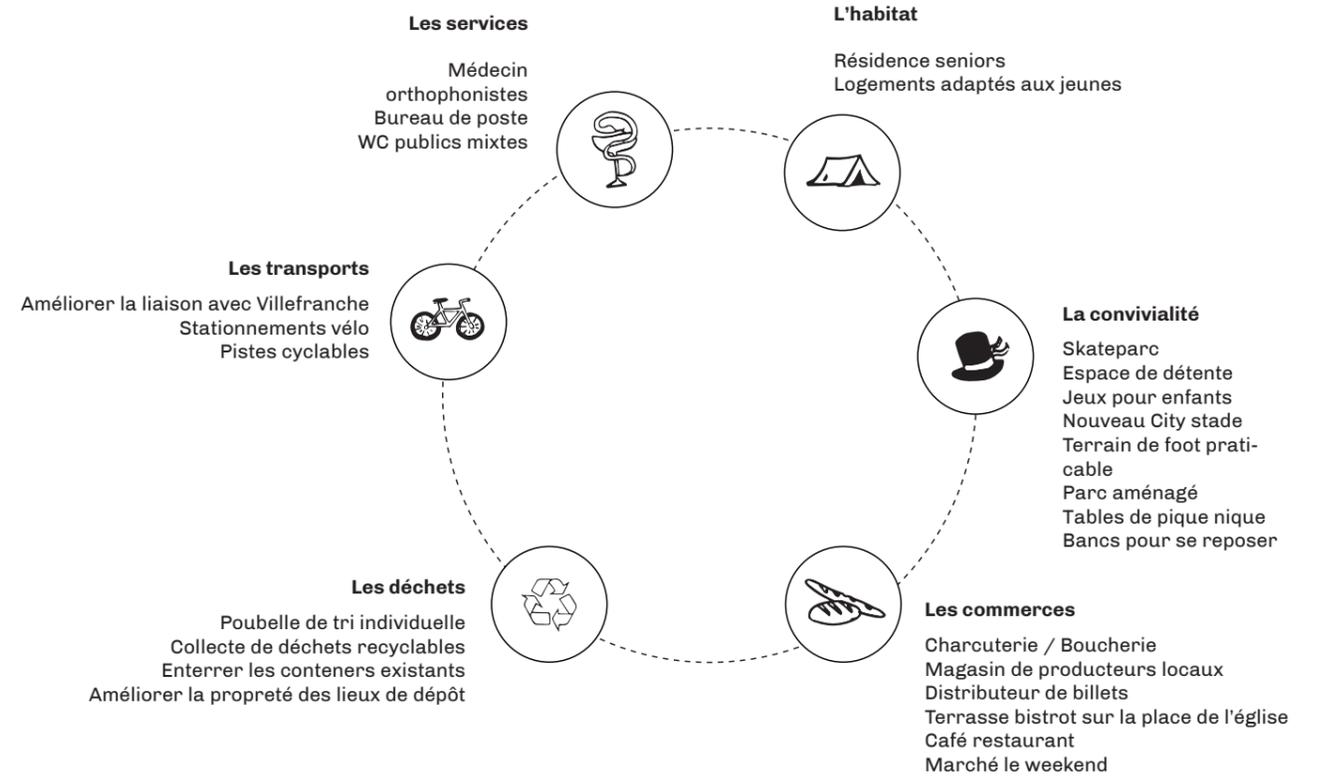
De nombreuses associations et événements font battre le cœur de Fareins, et participent à faire de ce village un lieu assez dynamique d'un point de vue culturel. Qu'ils s'agisse de la biennale d'art qui se tient dans le parc du château Bouchet, ou de la fête des conscrits, qui occupe régulièrement le centre du village, les farinois jouissent d'un cadre relativement privilégié et témoignent d'un attachement à leur lieu de vie.

En parallèle de cette offre culturelle remarquable, de nombreux habitants ont cependant exprimé l'envie de voir se développer d'autres services, davantage liés aux activités du quotidien. Les nouvelles façons

d'habiter le village génèrent de nouveaux besoins, qui concernent aussi bien le tri des déchets que la possibilité de pouvoir tout simplement s'asseoir et flâner dans le village. Le questionnaire a également fait émerger une certaine nostalgie pour des services aujourd'hui disparus, mais que certains ont pu connaître il y a encore quelques années. L'envie de voir réapparaître une boucherie ou une poste traduit un besoin pour les habitants de retrouver des commerces de proximité sans avoir nécessairement besoin de prendre la voiture.



- Équipement culturel et sportif
- Équipement scolaire
- Maison de santé
- Commerces
- Nouvel usage à imaginer
- Point d'apport volontaire (Déchets)



27

« Ce serait bien qu'il y ait plus de commerces, et d'endroits pour se poser... »



Le hall du château Bouchet

Les commerces de Fareins participent à son dynamisme et son attractivité. Regroupés au niveau de la route de Fléchères, ces derniers sont encore actifs mais pour la plupart vieillissants. Il serait d'autant plus facile d'imaginer leur offrir un second souffle que cette grande rue révèle des opportunités en terme de programmation urbaine.

Plusieurs équipements communaux aujourd'hui sans réelle affectation permettent effectivement de réfléchir à une réorganisation des services et des activités dans le centre-bourg, et plus globalement à l'échelle du village.



La grande rue commerçante

Diversifier l'offre en logements

Le village a connu ces dernières années une croissance démographique modérée, et fait face aujourd'hui à une certaine saturation. La restriction du PLU aurait provoqué de façon mécanique la hausse du prix des terrains urbanisables. De plus en plus rares, ceux-ci deviennent de plus en plus chers, et la densification du village s'opère essentiellement de manière privée, à travers la division des propriétés existantes. Conscients de la situation, de nombreux habitants ont fait remonter le manque de diversité de logements. La grande majorité des constructions qui sont à vendre sont soit inabordables pour des jeunes qui souhaiteraient s'installer dans le village, soit inadaptées à un mode de vie autre que celui d'une

famille avec des enfants. Cette offre ciblée semble également ne pas convenir aux plus anciens qui désireraient, pour des raisons pratiques, changer de lieu de vie sans pour autant avoir à quitter le village.

Ces réflexions au sujet du logement rejoignent l'idée de pouvoir habiter au village à différents moments de la vie. De la même façon, cela suppose pour ceux qui le souhaitent de pouvoir rester y travailler. Car au moment où le télétravail se développe, le fait de pouvoir habiter et travailler à Fareins est aussi l'une des clés pour maintenir le dynamisme d'un village où se rencontrent tous les âges.

Les jeunes



- ▶ Il manque des petits logements (T2/T3)
- ▶ On trouve très peu de locations
- ▶ L'accèsion est de plus en plus chère



Le bâtiment des services techniques

Les familles



- ▶ Peu de logements en rez-de-chaussée et au centre du village
- ▶ Il manque une maison autonome pour les seniors qui souhaiteraient rester au village



Le local des pompiers

Les anciens



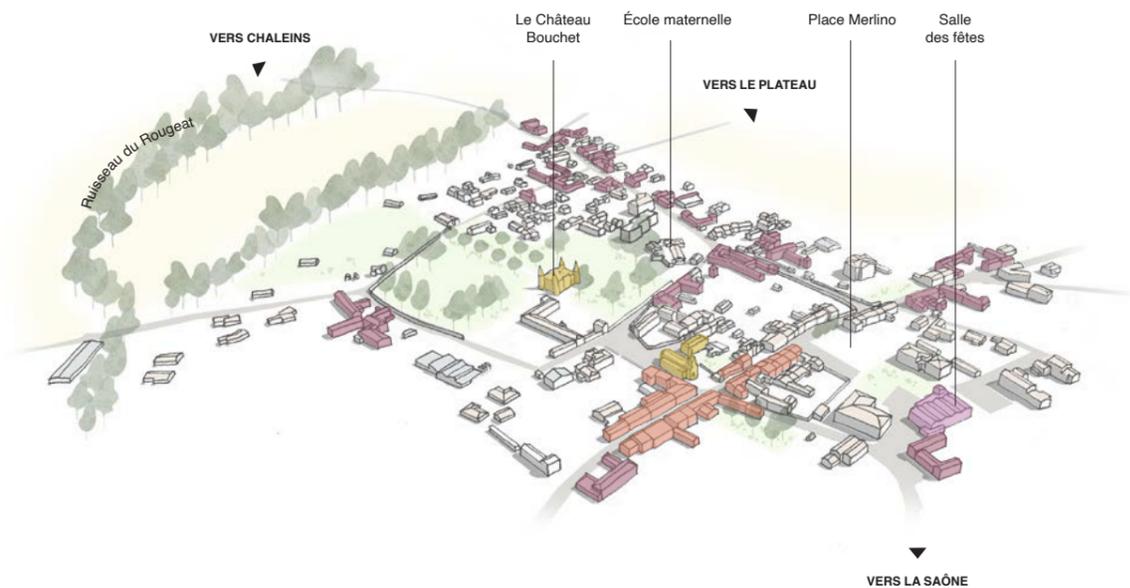
- ▶ Les prix sont trop chers
- ▶ Pas assez d'offre de logements



La salle des fêtes du village

«Pourquoi ne pas construire une résidence pour personnes âgées. Cela permettrait aux anciens de ne pas quitter le village pour aller ailleurs.»

Les farinois partagent globalement une même attention pour l'architecture traditionnelle en pisé, qui constitue le caractère patrimonial du village. Construits en terre, la plupart des bâtiments communaux participent ainsi à l'identité de ce village du val de Saône. Tous ne sont pas des bâtiments anciens. Réalisée il y a quelques années, la salle des fêtes illustre bien cette recherche d'équilibre, qui peut se retrouver aussi bien dans les opérations de construction que de réhabilitation. Preuve qu'entre conservatisme et recherche de modernité, le renouvellement du centre-bourg peut laisser place à une architecture contemporaine, respectueuse du cadre bâti.



- Ancienne ferme en pisé
- Maisons de bourg mitoyennes
- Patrimoine remarquable
- Salle des fêtes

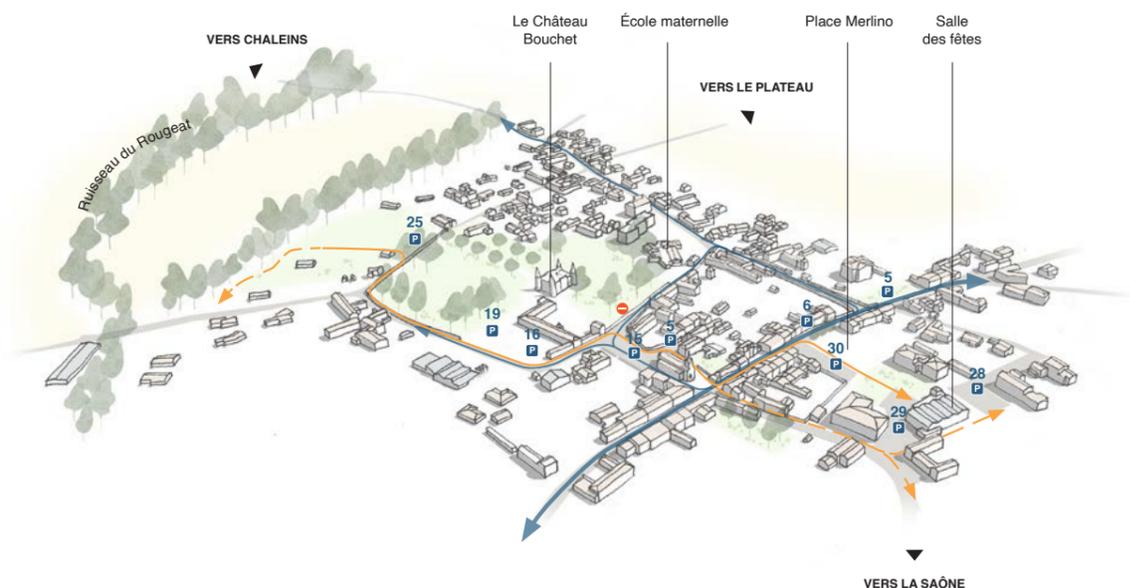
Partager l'espace public

A Fareins comme au sein d'autres villages, l'espace public semble avoir été pensé en priorité pour la circulation des automobilistes, au détriment des autres moyens de locomotion. Cette situation engendre une cohabitation difficile des différents usages et multiplie les situations dangereuses, en particulier pour les cycles et les piétons.

Pour la grande majorité des farinois, les stationnements paraissent aujourd'hui suffisants et la circulation ne semble pas poser de véritables problèmes. L'espace public possède d'abord un caractère routier, et cette question de la cohabitation semble donc moins concerner les automobilistes que

les autres usagers, souvent contraints de composer avec les voitures. Au centre du village, comme en direction des bords de Saône ou du plateau agricole, les cheminements empruntés par les habitants ne sont pas toujours très confortables, ce qui ne fait que renforcer l'intérêt d'utiliser son véhicule.

Cette situation invite aujourd'hui à repenser le plan de circulation automobile et les possibilités de stationnement afin de favoriser de nouvelles mobilités à l'échelle du centre-bourg, mais aussi du village.



- Espace de stationnement
- Sens interdit
- Circulation véhicule
- Circulation piétonne

Les cycles et piétons



- ▶ Des itinéraires existants peu sécurisés.
- ▶ D'anciens sentiers qui pourraient être réhabilités



La voiture



- ▶ Une circulation relativement fluide
- ▶ Actuellement pas de grands problèmes de stationnement dans le village



Les transports en commun



- ▶ Certains arrêts peu lisibles dans l'espace public.
- ▶ Une accessibilité qui peut être améliorée.



«Les voitures sont globalement mal garées, les trottoirs sont trop étroits, et les passages piétons sont inutiles...»

La place accordée aux automobiles renvoie également à celle aujourd'hui réservée aux transports en commun et aux espaces qui leurs sont associés.

Certains arrêts de bus situés à l'entrée du village pourraient être valorisés afin de signaler un événement dans l'espace public d'une manière particulière. En répondant aux besoins de sécurisation des piétons, cela participerait à une meilleure lisibilité de ces espaces d'attente, pratiqués même lorsqu'il n'est plus l'heure pour le bus de passer.



- 1/ Un centre bourg accueillant
- 2/ Des bords de Saône attractifs
- 3/ Des seuils sécurisés

LA STRATÉGIE PAYSAGÈRE



Suite au questionnaire mis en ligne, la stratégie paysagère permet de spatialiser les différentes remarques des habitants en répondant aux enjeux soulevés lors du diagnostic. De la question de la mobilité à celle des nouveaux services, celle-ci permet d'articuler les projets d'aujourd'hui et de demain autour d'une vision commune du village. Cet exercice de synthèse est d'autant plus important qu'il offre une ligne directrice pour la transformation de Fareins dans les prochaines années.

En esquissant des possibles, la stratégie paysagère apparaît donc comme un premier document de projet à disposition de la commune. Dans ce sens, la vision proposée est sans doute moins à considérer

comme une image figée que comme un processus. Issue des discussions avec les farinois, la stratégie paysagère est aussi un outil pensé pour évoluer au gré des opportunités, et dont chacun peut s'emparer lorsque qu'il est question de l'avenir de Fareins.

Accepter les évolutions ne signifie pas cependant changer de stratégie. Imaginer le village dans lequel chacun rêve d'habiter suppose en l'occurrence d'avoir un scénario suffisamment clair et crédible pour qu'il puisse s'adapter et continuer d'être raconté. C'est ce à quoi aspire la stratégie paysagère de Fareins.

De la grande rue à la rivière

La stratégie paysagère part de l'idée de faciliter l'accès aux bords de Saône depuis le centre de Fareins. En révélant le Rougeat, l'un des ruisseaux qui s'écoule à l'arrière du stade, elle permet d'imaginer une traversée plus apaisée du village. De la grande rue jusqu'à la rivière, cet itinéraire devient le prétexte idéal pour réinterroger l'organisation des principaux espaces publics.

A l'échelle du centre-bourg, la stratégie paysagère propose de relier des espaces aujourd'hui cloisonnés, en imaginant leur possible requalification. De l'ouverture du parc du château Bouchet, qui permet d'affirmer son rôle en plein coeur du village, en passant par le jardin du presbytère, ces derniers

sont pensés comme des lieux de convivialité où peuvent émerger de nouveaux usages. Ombragés et plus accueillants, ces derniers accompagnent également l'arrivée d'équipements communaux qui pourraient compléter les services déjà présents.

Plus qu'une simple traversée du village, la stratégie paysagère apparaît ainsi comme une structure à laquelle les projets communaux peuvent se raccrocher de manière cohérente, en resserrant les liens qu'ils pourraient demain entretenir aussi bien entre eux qu'avec le paysage de Fareins.



La grande rue
partagée

Le square
des simples

La place de
la Bascule

La lisière
ludique

Le parc
du château

Le stade
du Rougeat

Le ruisseau
du Rougeat





Un cortège de nouveaux équipements

Au niveau du centre-bourg, la commune est aujourd'hui propriétaire de plusieurs bâtiments et parcelles, ce qui représente une chance de réaliser les ambitions à la fois architecturales et urbaines de la stratégie paysagère. La maîtrise foncière permet en effet d'imaginer délocaliser certains équipements, ou en accueillir de nouveaux. L'enjeu pour la commune sera donc de veiller à la qualité de ce qui pourrait être construit ou réhabilité en plein coeur de Fareins.

En déplaçant certains équipements existants comme la bibliothèque ou les services techniques, des terrains pourraient être par ailleurs libérés et laisser place à de petites opérations de logements. Il est important que ces projets immobiliers s'inscrivent dans un fonctionnement plus grand que celui de la parcelle et s'accorde avec les besoins de tous les habitants (mutualisation des stationnements, typologie des logements...).

1. La halle de marché
2. Le square des simples
3. La maison des jeunes
4. Le château Bouchet
5. La maison du parc
6. La nouvelle buvette
7. Les nouveaux services techniques

 Site d'opportunité pour de nouveaux logements



Une déclinaison d'espaces publics

Le village de Fareins accueille aujourd'hui de nombreuses activités. La stratégie paysagère vise en l'occurrence à favoriser les usages existants tout en permettant à d'autres de se développer.

Les nouveaux équipements publics génèrent ainsi toute une déclinaison d'espaces publics, accueillant différents types d'usages. Plus ou moins ouverts, ceux-ci accompagnent la vie des farinois. Ils accueillent les rassemblements lors de grands événements sportifs et culturels, offrent des lieux privilégiés pour la détente, ou invitent au jeu et à la rencontre.

- Lieu de rassemblement
- Lieu de détente
- Espace ludique
- Parc forestier
- Parc jardiné
- Parc maraîcher
- Mur d'enceinte arasé



De nouvelles perméabilités

La stratégie est aussi d'offrir globalement plus d'espaces végétalisés et perméables au niveau du village. Favoriser l'infiltration des eaux est d'autant plus important à Fareins que le village dialogue avec la Saône. En accueillant l'eau là où elle tombe, les nouveaux espaces publics contribuent au rechargement des nappes souterraines et multiplient les îlots de fraîcheur pour les habitants.

Cette stratégie se traduit notamment par la valorisation des grandes zones humides, telle que le ruisseau du Rougeat et la rivière artificielle en lisière du parc du château. D'autres espaces désimperméabilisés accueillent de nouvelles plantations et accompagnent la traversée de Fareins.

+ 4700 m²
de surfaces
perméables

-  Zones humides valorisées
-  Sols désimperméabilisés
-  Mur d'enceinte arasé



Faire halte dans le village

De la grande rue au ruisseau, la stratégie paysagère prévoit de jalonner la traversée du village par de nouvelles haltes, afin que les habitants qui le désirent aient la possibilité de s'arrêter et de se reposer.

En offrant des endroits où il devient également agréable d'attendre, à la sortie de l'école ou de l'église, ces lieux participent à faire de Fareins un village globalement plus accueillant.





De la route circulée à la rue partagée

La stratégie déployée à l'échelle du centre-bourg remet en question le plan de circulation et invite à repenser l'organisation des stationnements. Ces derniers demandent une attention d'autant plus grande qu'ils conditionnent en partie la transformation des espaces publics dans le village.

Pour redonner de la place aux vélos et aux piétons tout en préservant la possibilité de se garer, la stratégie se base sur les petites poches de stationnement disséminées dans le village. Il est possible d'augmenter la capacité de certaines pour satisfaire la demande lors des grands événements, ou d'en créer de nouvelles pour répondre aux besoins quotidiens.

254 places
(+ 62 qu'aujourd'hui)

- Espace cycle et piéton
- Espace mutualisé
- Rue circulée
- Zone de rencontre
- Mur d'enceinte arasé
- Nouveaux stationnements
- Stationnements Existants



Les secteurs de projet

6 secteurs de projet

- La grande rue partagée
- Le square des simples
- La place de la Bascule
- La lisière ludique
- Le parc du Château
- Le stade du Rougeat

3 sites d'opportunité

- Future opération immobilière

LES FICHES SECTORIELLES



La grande rue partagée

1



Le square des simples

2



La place de la bascule

3



La lisière ludique

4



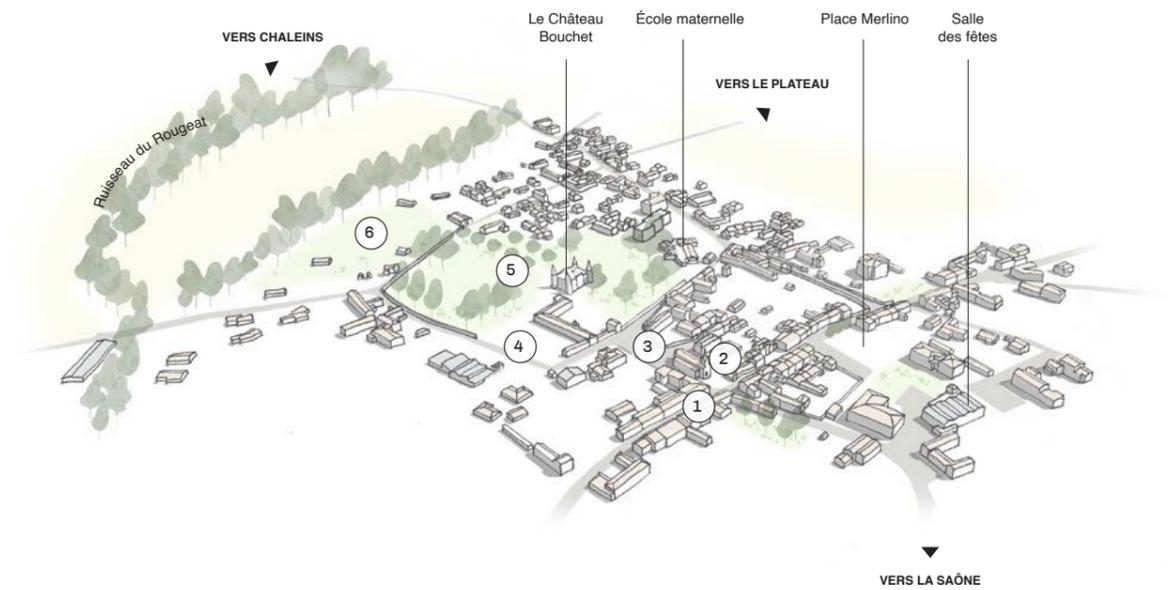
Le parc du château

5



Le stade du Rougeat

6



En accord avec la stratégie paysagère, les fiches sectorielles précisent certains aménagements possibles dans le centre-bourg de Fareins. De la grande rue partagée au stade du Rougeat, six secteurs de projet font l'objet d'une attention particulière, et permettent d'imaginer comment la traversée du village pourrait se traduire dans la réalité. Si les nouveaux espaces publics sont à penser en lien les uns avec les autres, la sectorisation offre effectivement des réponses locales aux questions d'architecture et de programmation dans le village.

Chacune des fiches sectorielles apporte ainsi des propositions spatiales qui permettent aux habitants de se projeter et d'entrevoir l'ambiance générale de

ces nouveaux espaces publics. Abordés à une plus petite échelle que la stratégie paysagère, les projets deviennent tangibles et rendent crédible la traversée de Fareins jusqu'aux bords de Saône.

Ces propositions peuvent encore être ajustées, et un travail de conception plus approfondi reste évidemment nécessaire. En permettant d'estimer le coût des travaux éventuels, ces premières esquisses permettent toutefois de prévoir la hiérarchisation et le phasage éventuel des futurs projets.

La grande rue partagée

La grande rue est certainement la voie la plus fréquentée et la plus attractive de Fareins. Elle concentre aujourd'hui la grande majorité des commerces, tels que la pharmacie et la boulangerie, qui attirent autant les habitants que les visiteurs extérieurs au village. Il n'est pas rare de faire un détour pour s'y arrêter un court instant, le temps d'acheter le pain ou le journal. Cette rue est donc avant tout un lieu de passage, par lequel transite chaque jour de nombreux automobilistes, obligés de l'emprunter pour rejoindre les autres villages du val de Saône.

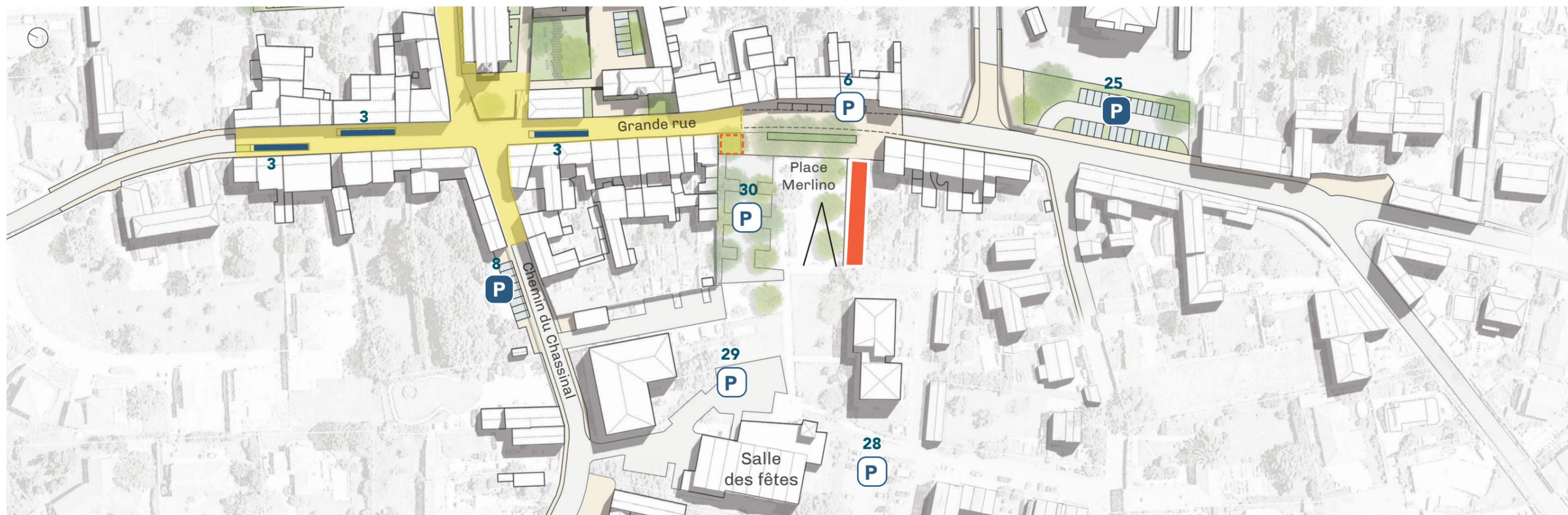
Véritable colonne vertébrale de Fareins, cette rue est également un lieu de rencontre privilégié, où s'organisent certains grands événements qui animent le village. S'il arrive qu'elle devienne piétonne à cette occasion, notamment pendant les conscrits ou la fête de la musique, la grande rue présente d'abord un caractère routier. Entre la circulation des automobilistes, le besoin de se garer, et le passage régulier des vélos et des piétons, la grande rue semble aujourd'hui donner la priorité aux voitures, ce qui engendre de nombreux conflits d'usages et peut la rendre parfois dangereuse.

Sans reléguer les automobilistes au second plan, la requalification de la grande rue permettrait d'apaiser la circulation, de façon à ce qu'elle puisse être véritablement partagée. Cela suppose de réfléchir à une meilleure organisation des stationnements, en profitant par exemple d'opportunités à proximité immédiate du secteur de projet. Ces nouveaux stationnements libéreraient un peu la rue de sa fonction routière et amélioreraient finalement son fonctionnement au sein du village. Plus propice à la rencontre, cette grande rue partagée renforcerait par ailleurs le rôle des espaces publics qu'elle relie, comme celui la place Merlino et de sa nouvelle halle de marché.

105 places
(+ 5 qu'aujourd'hui)



- Secteur de la grande rue partagée
- P Stationnements publics existants
- P Opportunité de nouveaux stationnements
- Stationnements linéaires réaménagés
- < Perspective sur la salle des fêtes
- La future halle de marché
- délocalisation de l'abribus sous la halle





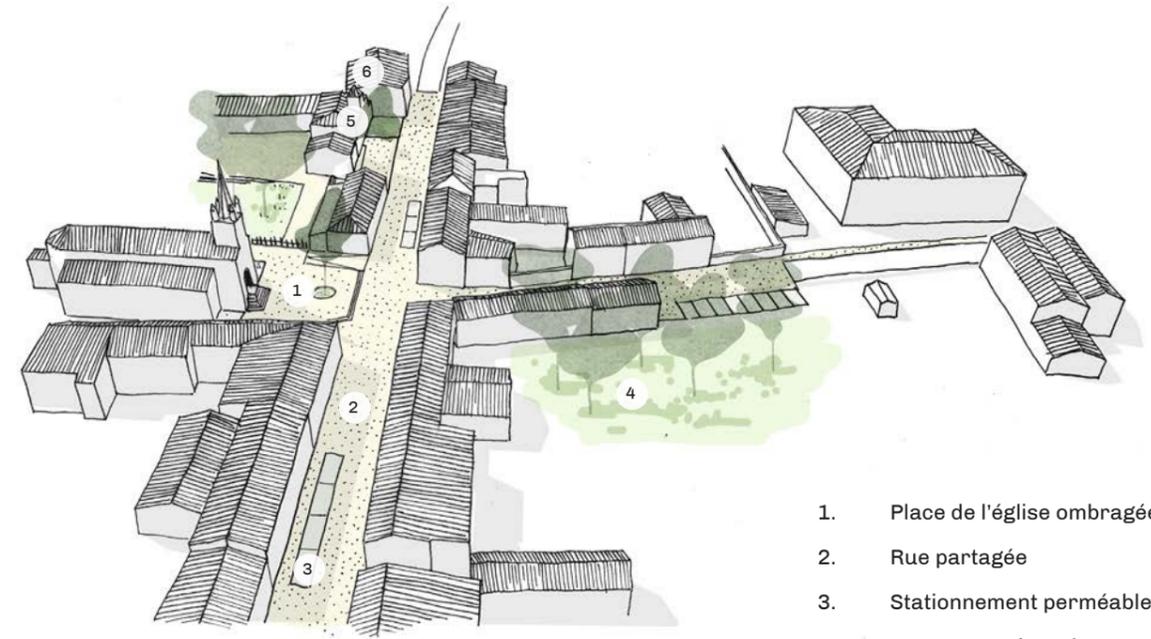
La place de l'église

Un espace où se confrontent aujourd'hui tous les usages



La rue du Chassinal

Prolongement naturel de la place de l'église



1. Place de l'église ombragée
2. Rue partagée
3. Stationnement perméable
4. Terrasse ombragée
5. Nouveau commerce
6. Parvis d'entrée de la mairie



La configuration actuelle de la grande rue engendre de nombreux conflits. Cela s'explique par l'étroitesse de cette voie, qui devient problématique lorsque les aménagements tentent de réserver un espace dédié à chaque type d'usager, comme c'est aujourd'hui le cas. Quand la largeur est insuffisante, cette approche impose d'arbitrer et de finalement choisir à qui donner la priorité. Aujourd'hui, celle-ci est clairement donnée aux automobilistes. Les trottoirs sont réduits, ce qui oblige bien souvent les piétons à marcher là où tout signale à la voiture que la route lui appartient.

Une autre approche permettrait d'apaiser la situation. Si la transformation de la grande rue

part du principe que les espaces de circulation appartiennent autant aux automobilistes qu'aux cyclistes et aux piétons, il est possible d'imaginer la requalifier de façon à ne plus cloisonner les usages. Pour y parvenir, un travail du sol est nécessaire. S'ils sont bien pensés, les aménagements de surface peuvent inviter chacun à ralentir. Les farinots, comme les visiteurs de passage, peuvent comprendre qu'ils partagent le même espace si celui-ci est traité de manière homogène, sans distinction de niveau, et si les quelques stationnements conservés sont aussi symbolisés. Dans cette vision, seule la place de l'église et le parvis de la mairie seraient alors réservés aux piétons, à l'écart de la circulation.

Les enjeux



- ▶ La cohabitation des automobilistes et des piétons
- ▶ La réaffirmation de la place de l'église
- ▶ La valorisation de l'entrée de la mairie



Les usages



- ▶ La possibilité de déambuler sereinement dans une grande rue partagée
- ▶ La place de la l'église comme nouveau lieu de rassemblement à l'écart de la circulation
- ▶ De nouveaux lieux ombragés où se reposer



La gestion

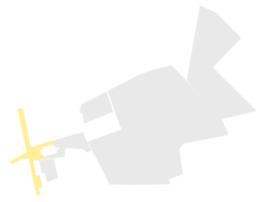


- ▶ Gestion soignée des plantations au niveau d'une des rues les plus empruntées du village, vécue autant par les habitants que par les visiteurs.



Estimations financières

(hors amiante et dévoiement de réseaux)



3100 m²

1/ Études

1.1/ Conception et frais annexes 111 400 €

2/ Travaux espace public

2.1/ Travaux préliminaires 15 000 €
 2.2/ Démolitions et terrassements 79 660 €
 2.3/ Réseaux 79 550 €
 2.4/ Revêtements de sol 327 300 €
 2.5/ Maçonneries 31 250 €
 2.6/ Mobiliers 9 000 €
 2.7/ Travaux de plantation 13 800 €
 2.8/ Dossier des ouvrages exécutés 1 500 €
 2.9/ Imprévus 55 700 €

TOTAL du Lot HT 557 000 €

RATIO : 200 € HT/M²

3/ Travaux bâtiments

3.1/ Construction halle 250 000 €

TOTAL du Lot HT 250 000 €

TOTAL du secteur HT 807 000 €

Montant TVA à 20 % 161 400 €

TOTAL du lot TTC 968 400 €

Le square des simples

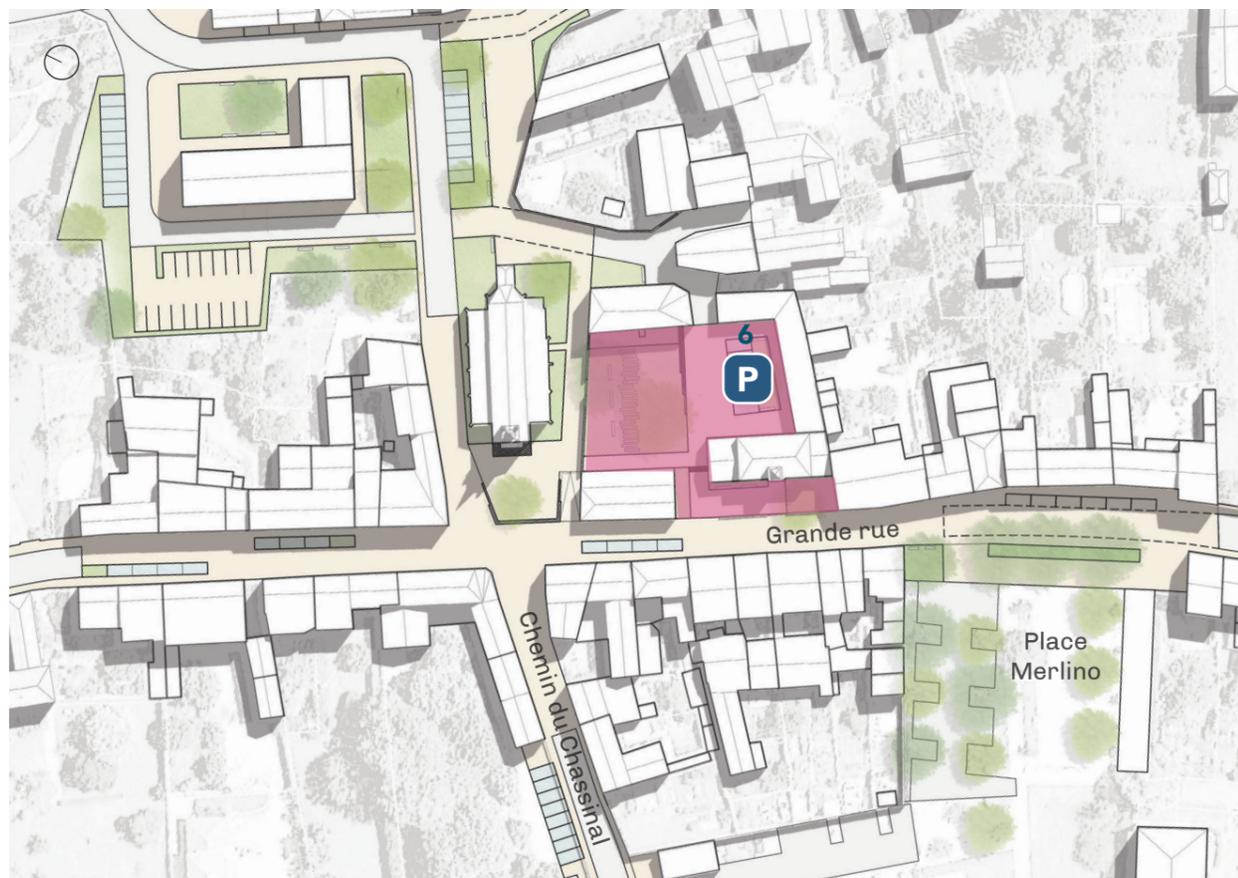
6 places
(Autant
qu'aujourd'hui)



A l'arrière du presbytère, le square des simples fait référence à l'ancien jardin du curé qui accueillait de nombreuses plantes aromatiques et servait de potager. Cela fait quelques années maintenant que plus personne n'y habite, et que cet écrin n'est malheureusement plus entretenu. Les banquettes de buis ont laissé place aux taillis d'acacias, et si les farinois passent régulièrement devant, beaucoup ne connaissent de ce lieu que le portail d'entrée, depuis longtemps fermé.

La végétation foisonnante qui se devine derrière les murs laisse encore imaginer le potentiel de ce jardin. En lien avec l'arrière cour de la mairie, et la place de l'église, ce lieu aspire à être réouvert aux farinois, pour leur offrir un espace de détente, préservé de l'agitation de la grande rue. Cette situation privilégiée permet également d'imaginer une réhabilitation de certains bâtiments, notamment l'ancienne cantine et le presbytère, pour accueillir de nouveaux services attendus par les habitants. La bibliothèque municipale, un cabinet médical, et un plus grand espace de stockage pour les associations pourraient ainsi trouver leur place aux côtés de la Mairie, en marquant les limites de ce jardin.

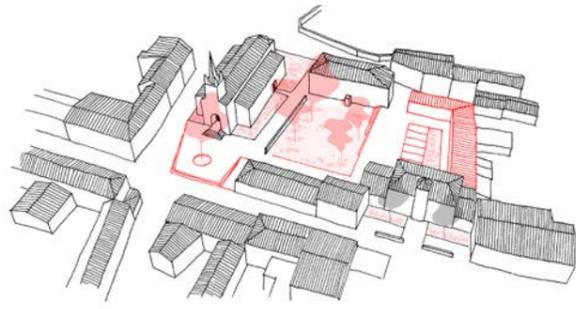
Sortant de l'anonymat, le square des simples pourrait alors tenir un rôle incontournable dans le village, à l'articulation de tous les autres endroits fréquentés de Fareins.



Entre l'église et le presbytère
Un des itinéraires les plus empruntés du village

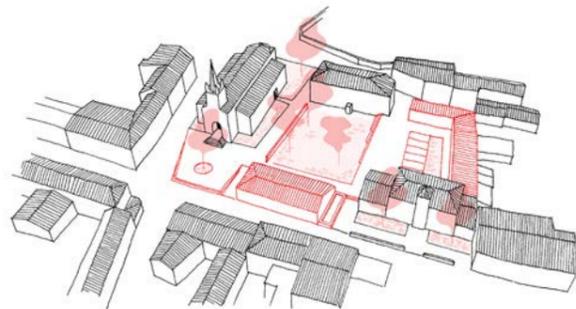


Le presbytère à l'abandon
Lieu d'accueil potentiel de la nouvelle bibliothèque



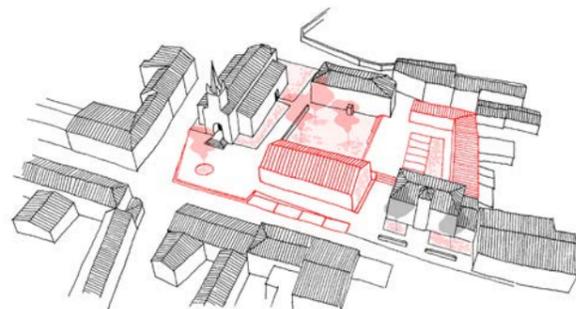
Scénario 01
Aménagement du square sans percement

- + Conservation de l'identité de la grande rue en conservant l'intimité du nouveau square
- Moindre accessibilité liée à une configuration en impasse



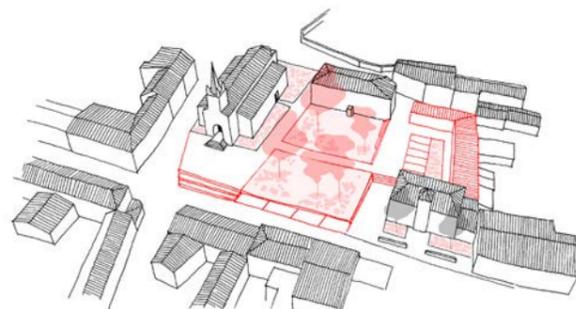
Scénario 02
Percement au niveau de la grande rue

- + Conservation de l'identité de la grande rue tout en améliorant l'accessibilité du square
- Coût du percement qui pourrait poser certaines interrogations techniques



Scénario 03
Percement au niveau de la grande rue avec reconstruction de l'ancienne cantine

- + Nouveaux espaces de stationnement le long de la grande rue
- Perte du gabarit de la grande rue et de son caractère patrimonial

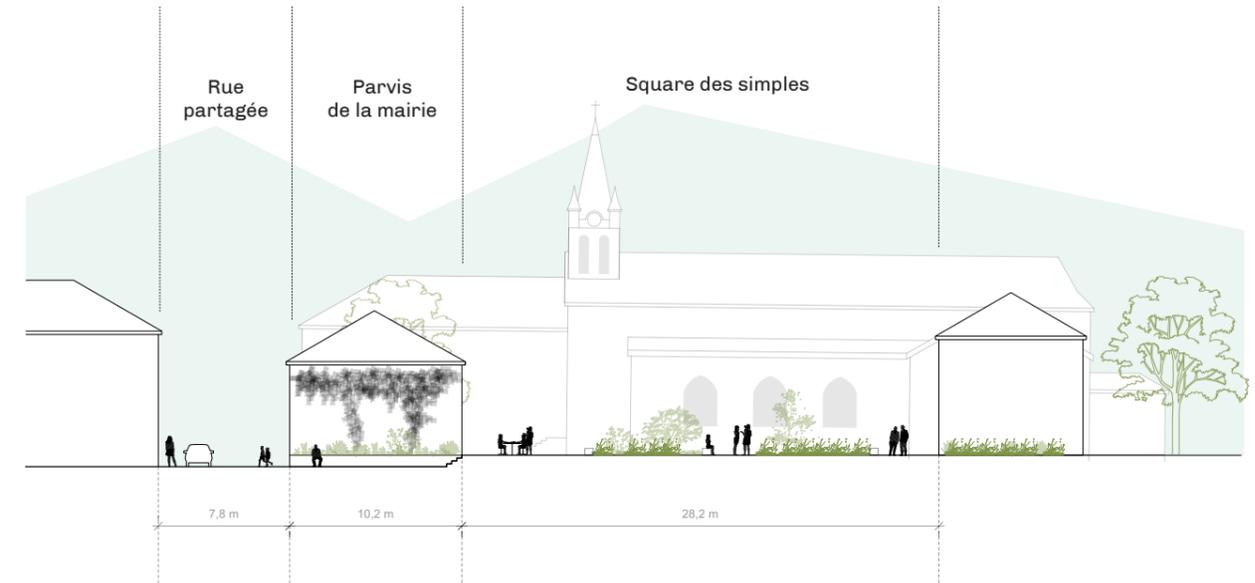


Scénario 04
Démolition de l'ancienne cantine et ouverture d'une grande place arborée

- + Grand espace arboré à proximité immédiate des principaux commerces et services du village
- Perte du gabarit de la grande rue et de son caractère patrimonial



1. Jardin des simples
2. Clôture ajourée
3. Ancienne cantine transformée en commerce avec terrasse
4. Stationnements de la mairie
5. Bibliothèque municipale
6. Nouveau préau / Extension de la bibliothèque



Plusieurs scénarios sont imaginés au niveau du square des simples. Ces derniers se différencient par le degré d'ouverture de la grande rue, et le traitement du bâtiment de l'ancienne cantine. Que ce dernier soit réhabilité, démoli ou reconstruit, cela soulève des questions autant spatiales que programmatiques.

Pour des raisons urbaines et architecturales, il a été fait le choix de ne se pencher aujourd'hui que sur le scénario 02, qui paraît être le plus judicieux. Dans cette configuration, l'ancienne cantine continue de tenir la grande rue, tout en marquant le parvis de la mairie.

Si elle reste à préciser, l'activité qui s'implanterait dans ce bâtiment (épicerie, boucherie, poste...) profiterait non seulement de la proximité des autres commerces mais aussi d'une terrasse du côté du jardin, à l'ombre des arbres existants. La construction d'un nouveau préau au fond du square, et l'accueil de la bibliothèque dans l'ancien presbytère termineraient de structurer ce nouvel espace public. Quelques stationnements seraient conservés pour accéder occasionnellement à la Mairie, sans que cela ne remette en question le caractère piéton du square des simples.

Les enjeux



- ▶ Le degré d'ouverture du jardin du presbytère en relation avec la place de l'église et l'arrière-cour de la mairie
- ▶ La programmation de l'ancienne cantine en complémentarité avec l'offre commerciale existante



Les usages



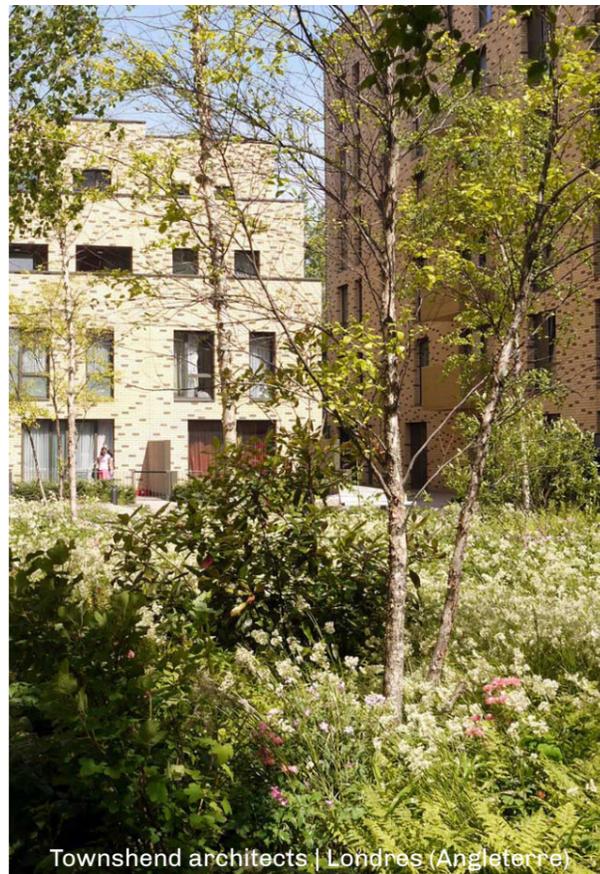
- ▶ Un lieu ombragé et intime en plein centre-bourg, où il est possible de se rencontrer à la sortie des commerces ou de la bibliothèque
- ▶ La possibilité de se réunir plus nombreux à l'occasion des grands événements qui animent le village



La gestion

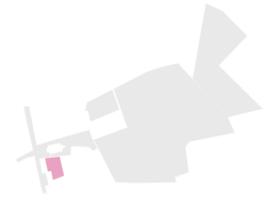


- ▶ Gestion soignée d'un jardin de curé, en référence à l'identité originelle du lieu



Estimations financières

(hors amiante et dévoiement de réseaux)



1200 m²

1/ Études

1.1/ Conception et frais annexes 52 400 €

2/ Travaux espace public

2.1/ Travaux préliminaires 15 000 €
 2.2/ Démolitions et terrassements 27 825 €
 2.3/ Réseaux 56 100 €
 2.4/ Revêtements de sol 61 950 €
 2.5/ Maçonneries 25 750 €
 2.6/ Mobiliers 8 600 €
 2.7/ Travaux de plantation 41 510 €
 2.8/ Dossier des ouvrages exécutés 1 500 €
 2.9/ Imprévus 23 823 €

TOTAL du Lot HT 262 000 €

RATIO : 218 € HT/M²

3/ Travaux bâtiments

3.1/ Percement 100 000 €
 3.2/ Construction préau 300 000 €
 3.3/ Réhabilitation commerce 1 000 000 €

TOTAL du Lot HT 1 400 000 €

TOTAL du secteur HT 1 662 000 €

Montant TVA à 20 % 332 400 €

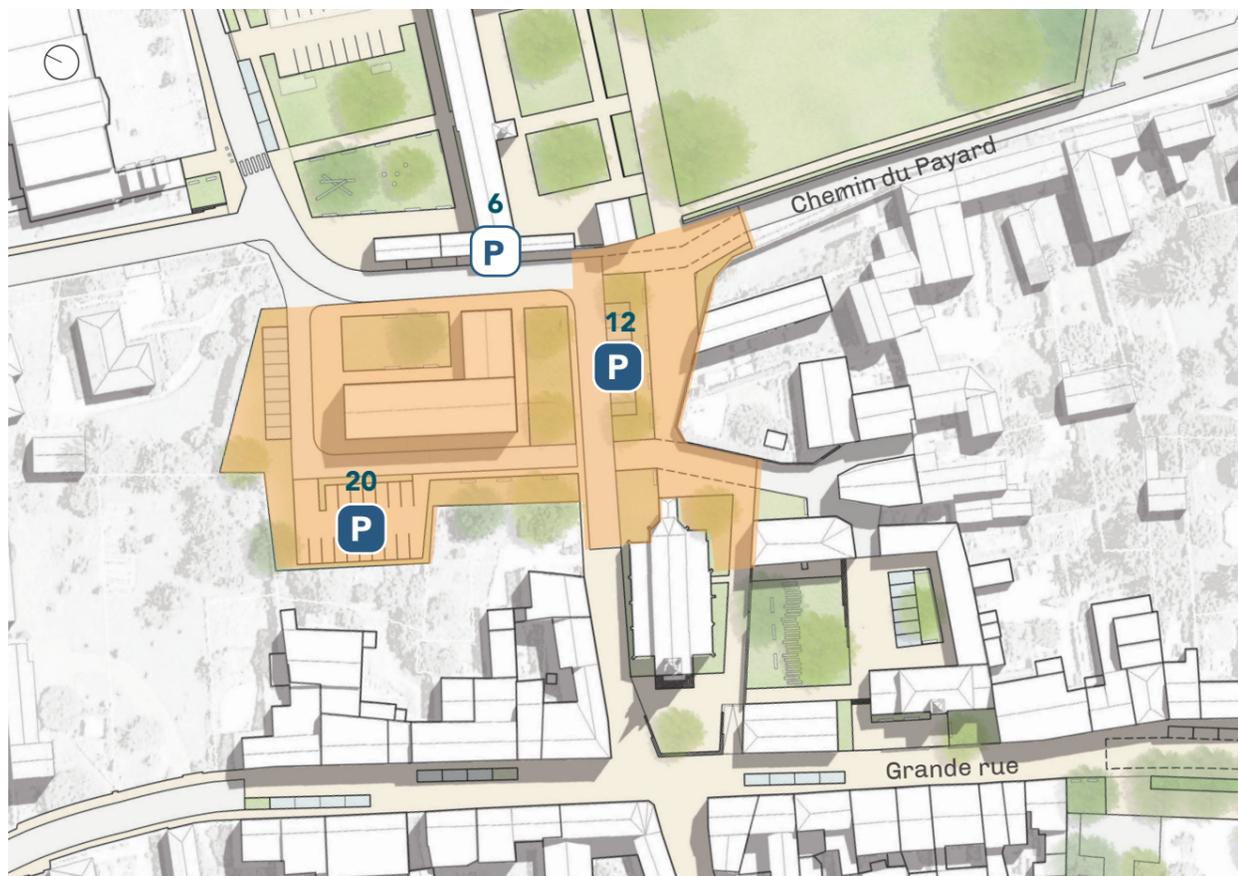
TOTAL du lot TTC 1 994 400 €

La place de la bascule

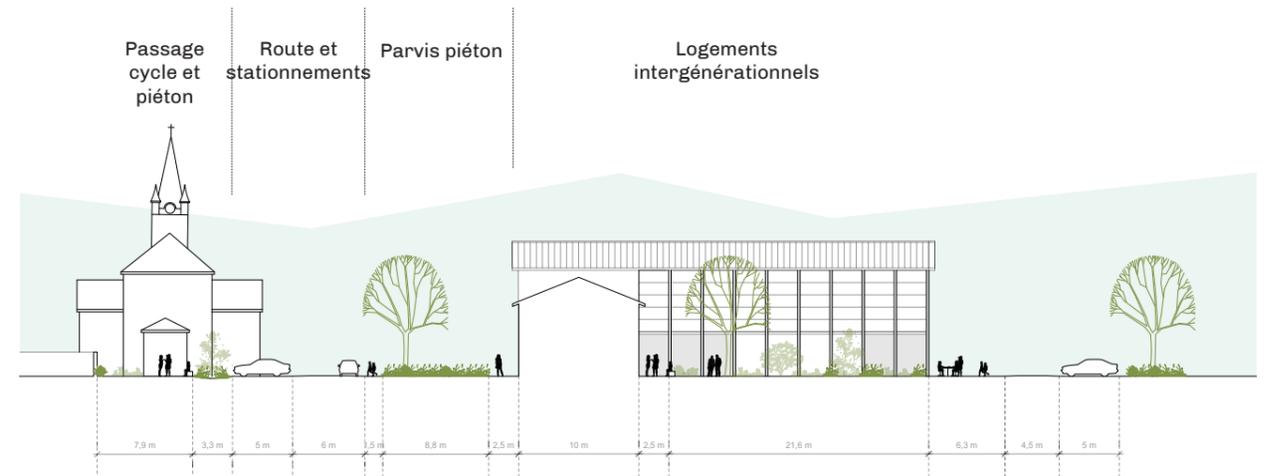


Située à l'arrière de la place de l'église, la place de la bascule marque l'entrée principale du parc du château Bouchet. Parfois appelé aussi la place des marronniers, ce lieu se résume en réalité à un espace de stationnements, surtout utilisé par les farinois aux horaires d'entrée et de sortie de l'école, et pour se rendre aux commerces de la grande rue.

La configuration actuelle de cette place ne permet plus vraiment d'y accueillir d'autres activités. Si les habitants s'y retrouvent aujourd'hui, ce n'est jamais pour y rester. Elle est un endroit de transit, qui n'a pas vraiment d'autre rôle que de servir à d'autres endroits dans le village.



1. Espace cycle et piéton
2. Stationnement perméable
3. Noue paysagère
4. Stationnement partagé par les résidents et les visiteurs
5. Petite opération immobilière (15 logements T2/T3)
6. Maison des jeunes



L'objectif est de redonner un rôle à la place de la bascule, autre que celui d'un simple espace de stationnement. C'est dans ce cas l'occasion d'imaginer les usages qui pourraient se développer au niveau de cette place mais également à proximité.

En accord avec la stratégie paysagère, l'enjeu est avant tout d'arriver à redonner à ce lieu un caractère piéton, pour qu'il devienne une halte évidente le long de la traversée qui mène jusqu'au ruisseau du Rougeat. Pour cela, la place gagnerait à ce que l'emprise de la voiture soit optimisée au bénéfice des autres usagers. Le plan de circulation et l'îlot de stationnement central pourraient être facilement

réorganisés en limite nord de la place, libérant ainsi l'espace suffisant pour créer un chemin à l'ombre de nouvelles plantations.

L'ancienne école des filles, qui abrite aujourd'hui la bibliothèque et des associations, profiterait de la délocalisation prochaine de ces activités pour appuyer le nouveau rôle de la place de la bascule. Ce bâtiment pourrait ainsi être réhabilité et accueillir des logements intergénérationnels qui complèteront l'offre manquante dans le village.

Les enjeux



- ▶ L'articulation du parc et de la grande rue
- ▶ Le rétablissement d'un caractère de place piétonne
- ▶ La modification du sens de circulation



Les usages



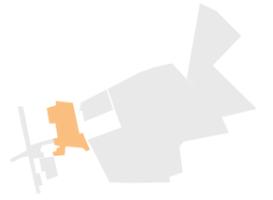
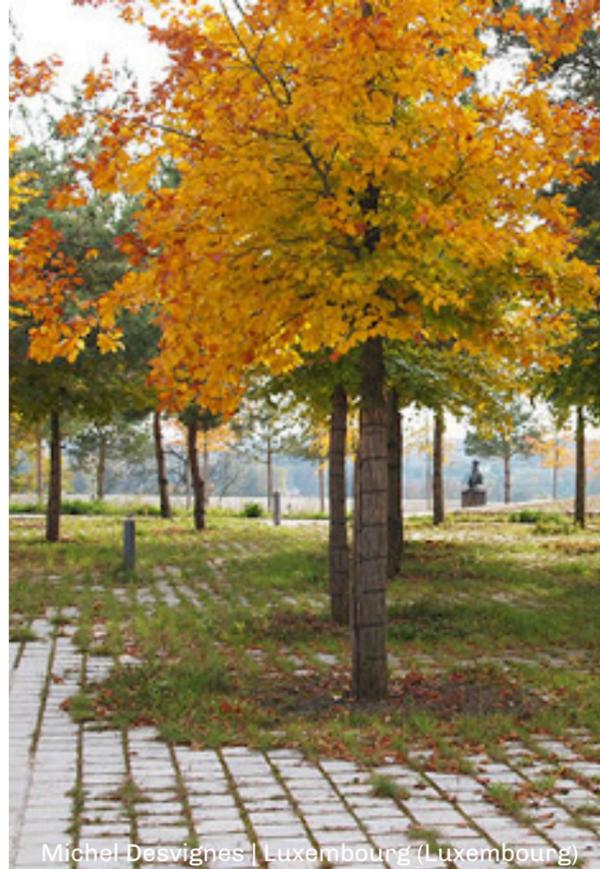
- ▶ Un lieu de promenade à l'écart de la circulation
- ▶ De nouveaux logements intergénérationnels



La gestion



- ▶ Gestion semi-naturelle des noues d'infiltration des eaux de ruissellement
- ▶ Gestion jardinée aux abords des bâtiments



5000 m²

Estimations financières

(hors amiante et dévoiement de réseaux)

1/ Études

1.1/ Conception et frais annexes 60 980 €

2/ Travaux espace public

2.1/ Travaux préliminaires 15 000 €
 2.2/ Démolitions et terrassements 45 865 €
 2.3/ Réseaux 101 860 €
 2.4/ Revêtements de sol 70 380 €
 2.5/ Mobiliers 8 200 €
 2.6/ Travaux de plantation 34 390 €
 2.7/ Dossier des ouvrages exécutés 1 500 €
 2.8/ Imprévus 27 720 €

TOTAL du Lot HT 304 914 €

RATIO : 200 € HT/M²

3/ Travaux bâtiments

3.1/ Démolition 100 000 €
 3.2/ Construction 4 000 000 €

TOTAL du Lot HT 4 100 000 €

TOTAL du secteur HT 4 404 914 €

Montant TVA à 20 % 880 983 €

TOTAL du lot TTC 5 285 897 €

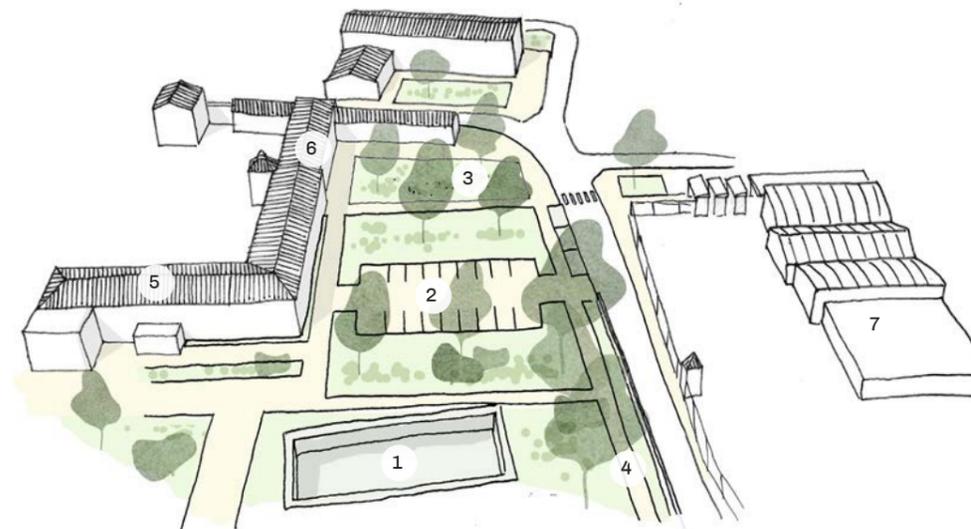
La lisière ludique



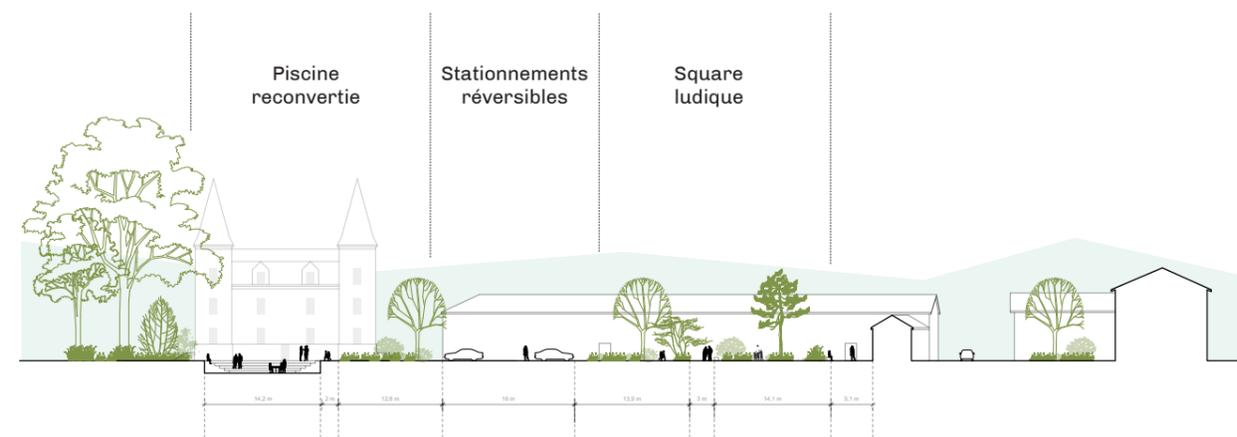
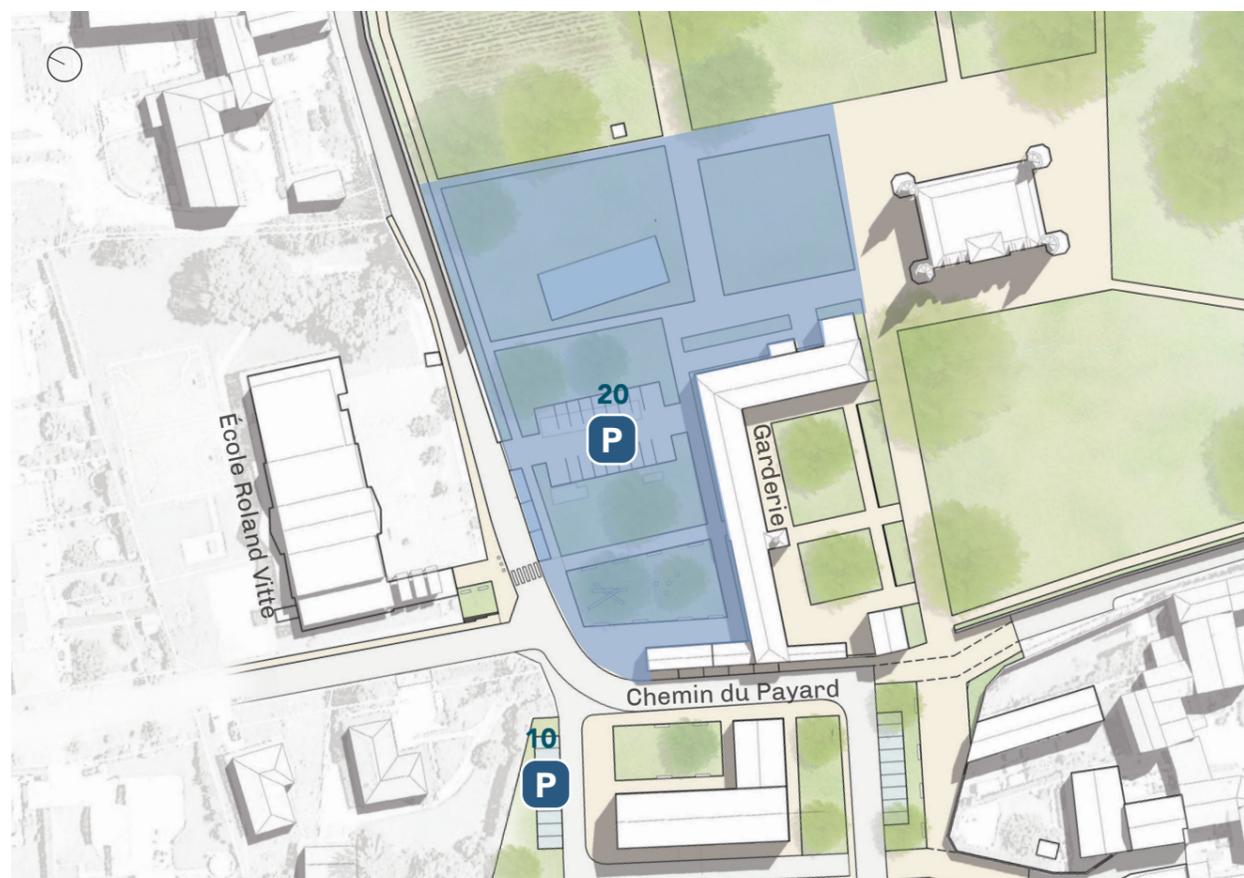
La lisière ludique se trouve à l'articulation des deux grands équipements scolaires du village, en lisière ouest du parc du château. C'est un lieu qui vit d'abord au rythme de l'école élémentaire et de la garderie.

Aux horaires de rentrée et de sortie des classes, les espaces de stationnement sont certes saturés mais la plupart du temps, il n'y a aujourd'hui rien à y faire, et le lieu semble plutôt abandonné. De part et d'autre de cette lisière, les cours de récréation invitent à faire le même constat. Celles-ci sont investies quelques heures dans la journée et restent inutiles le reste de la journée. En dehors des temps scolaires, elles sont même fermées aux élèves qui souhaiteraient en profiter.

30 places
(+ 5 qu'aujourd'hui)



- | | |
|-------------------------------|----------------------|
| 1. Piscine reconvertie | 5. École de musique |
| 2. Stationnements réversibles | 6. Garderie |
| 3. Square ludique | 7. École élémentaire |
| 4. Chemin sécurisé | |



Afin de ramener la vie tout au long de la journée, la lisière ludique pourrait être pensée comme une prolongation des cours d'école. Celle de la garderie, aujourd'hui la moins utilisée, s'ouvrirait pour offrir des espaces de jeu accessibles en dehors des temps scolaires. En reprenant le principe du square, il est possible d'imaginer que cette cour soit simplement fermée pendant certaines heures de la journée, et ouverte le reste du temps.

Si cette lisière ludique est d'abord dédiée aux enfants, elle peut également inviter les parents à prendre le temps de s'asseoir pour profiter d'un espace agréable et ombragé en attendant que les enfants sortent de l'école.

Répartis près de la garderie et au niveau du local des pompiers qui devraient être délocalisés, de nouveaux stationnements prolongeraient ces espaces ombragés, en rappelant les essences du parc du château.

En lien avec cette lisière ludique, l'ancienne piscine de la colonie pourrait être également réhabilitée pour accueillir de nouveaux usages sportifs, de loisirs (skatepark dans la piscine...), renforçant l'idée que ce lieu pourrait s'ouvrir davantage aux habitants, et marquer finalement l'une des entrées secondaires du parc.

Les enjeux



- ▶ La mise en relation de deux équipements scolaires du village
- ▶ Le traitement d'une des lisières du parc du Château
- ▶ La cohabitation des voitures et des piétons



Les usages



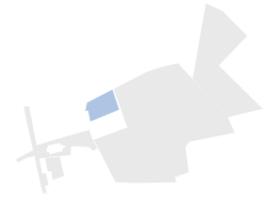
- ▶ Des jeux pour enfants de l'école élémentaire et de la garderie
- ▶ De nouveaux espaces ombragés, pour se reposer et attendre les enfants à la sortie de l'école
- ▶ Ancienne piscine réhabilitée en amphithéâtre



La gestion



- ▶ Gestion jardinée au niveau des espaces de jeux pour enfants, devant la garderie
- ▶ Une lisière forestière gérée de manière plus naturelle pour marquer l'une des entrées secondaires du parc.



6000 m²

Estimations financières

(hors amiante et dévoiement de réseaux)

1/ Études

1.1/ Conception et frais annexes 108 000 €

2/ Travaux espace public

2.1/ Travaux préliminaires 15 000 €
 2.2/ Démolitions et terrassements 175 170 €
 2.3/ Réseaux 111 137 €
 2.4/ Revêtements de sol 46 500 €
 2.5/ Bordures 22 000 €
 2.6/ Maçonneries 47 000 €
 2.7/ Mobiliers 25 400 €
 2.8/ Travaux de plantation 47 215 €
 2.9/ Dossier des ouvrages exécutés 1 500 €
 2.10/ Imprévus 49 000 €

TOTAL du secteur HT 539 922 €

Montant TVA à 20 % 108 002 €

TOTAL du lot TTC 647 924 €

RATIO : 90 € HT/M²

Le parc du château

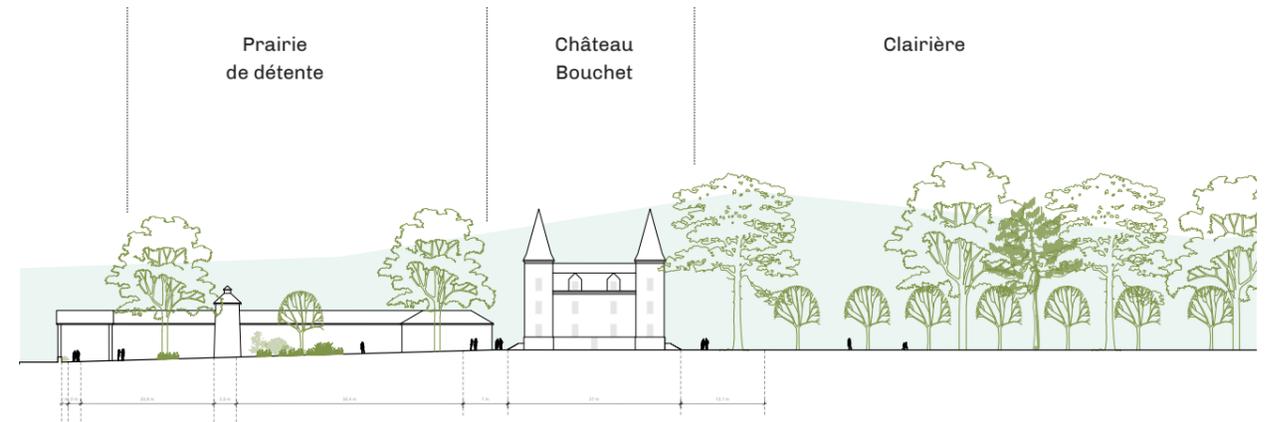


Le village s'est organisé pendant des années autour du château Bouchet et de son parc, sans tisser jusqu'à présent de liens avec lui. Longtemps propriété de la ville de Paris, celui-ci n'a été que récemment racheté par la commune, qui a pendant un temps préféré le fermer au public, notamment en raison de risques liés aux arbres qui menaçaient de tomber.

Beaucoup de farinois ne se sont donc pas encore vraiment approprié ce lieu, qu'ils ne fréquentent qu'à l'occasion des événements culturels et festifs. S'ils sont de plus en plus réguliers, ces événements restent exceptionnels et le parc est encore loin du rôle qu'il pourrait avoir au quotidien.



1. Prairie de détente
2. Château réhabilité (Coworking, culture, restauration)
3. Rivière artificielle revalorisée
4. Allée cavalière
5. Clairière
6. Parcelle maraîchère pédagogique ou jardins partagés
7. Maison du parc



Le parc du château aspire aujourd'hui à s'ouvrir davantage, autant pour dialoguer avec les équipements de lisière (école primaire, stade, maternelle...) qu'avec le centre-bourg de manière plus générale. Sa position centrale en fait potentiellement le principal espace public de Fareins, d'autant plus incontournable qu'il conditionne la traversée du village de la grande rue jusqu'au ruisseau.

Une plus grande ouverture soulève cependant des questions en terme de programmation, aussi bien au niveau du parc en lui-même, que du château Bouchet. Si ce dernier accueille régulièrement des événements comme la biennale d'art, le potentiel de ce lieu semble encore largement inexploité.

Le château pourrait ainsi accueillir en plus de nouvelles activités professionnelles (coworking, salles de réunion...), artistiques (résidences, ateliers...) ou de restauration (café, restaurant, cantine scolaire...)

L'avenir du château invite également à réfléchir en parallèle à la transformation du parc. De la même façon, celui-ci pourrait accompagner la vie quotidienne des farinois. De nouveaux lieux de détente, de loisir ou de production (jardins partagés, maraîchage pour la cantine...) ponctueraient ainsi la traversée de Fareins, en offrant un lieu de rencontre privilégié en plein coeur du village.

Les enjeux



- ▶ Le degré d'ouverture et l'accueil du public
- ▶ La nouvelle programmation du château
- ▶ La relation avec les différents équipements limitrophes



Les usages



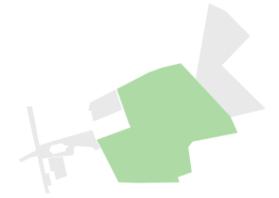
- ▶ De nouveaux lieux de détente ouverts aux habitants
- ▶ Un sentier de découverte botanique
- ▶ Des évènements culturels et festifs



La gestion



- ▶ Gestion jardinée à semi-naturelle aux abords des bâtiments et au niveau de l'entrée du parc
- ▶ Un espace productif de type maraîcher ou verger en limite Nord
- ▶ Des lisières forestières gérées de manière plus naturelle



3,5 ha

Estimations financières

(hors amiante et dévoiement de réseaux)

1/ Études

1.1/ Conception et frais annexes 174 000 €

2/ Travaux espace public

2.1/ Travaux préliminaires 22 000 €
 2.2/ Démolitions et terrassements 7 000 €
 2.3/ Réseaux 124 000 €
 2.4/ Revêtements de sol 145 580 €
 2.5/ Bordures 75 000 €
 2.6/ Maçonneries 171 000 €
 2.7/ Mobiliers 20 500 €
 2.8/ Travaux de plantation 223 750 €
 2.9/ Dossier des ouvrages exécutés 2 000 €
 2.10/ Imprévus 79 083 €

TOTAL du Lot HT 869 913 €

RATIO : 28 € HT/M²

3/ Travaux bâtiments

3.1/ Démolition 50 000 €
 3.2/ Construction 450 000 €

TOTAL du Lot HT 500 000 €

TOTAL du secteur HT 1 369 913 €

Montant TVA à 20 % 273 983 €

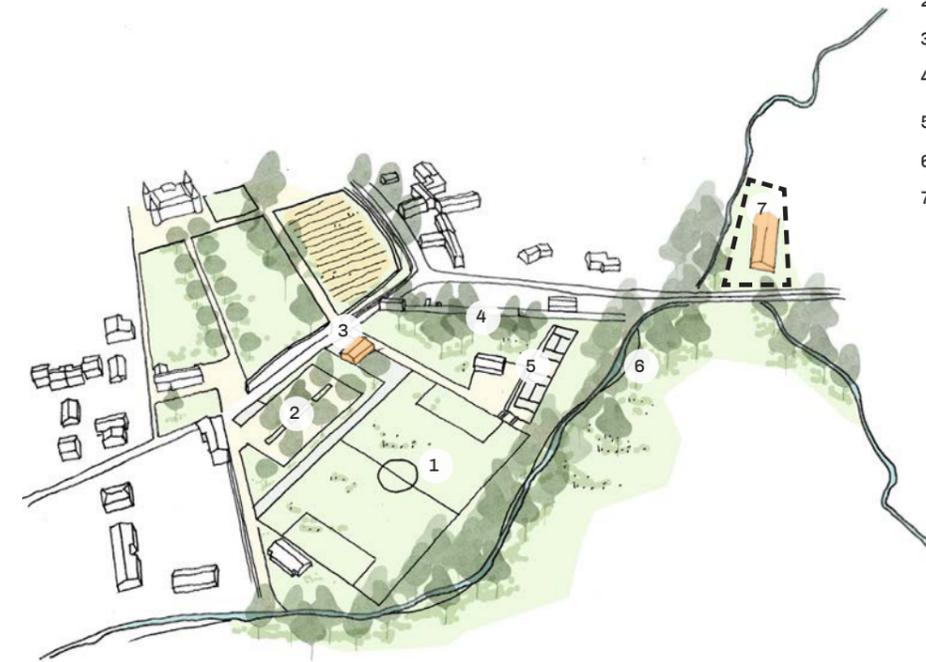
TOTAL du lot TTC 1 643 896 €

Le stade du Rougeat

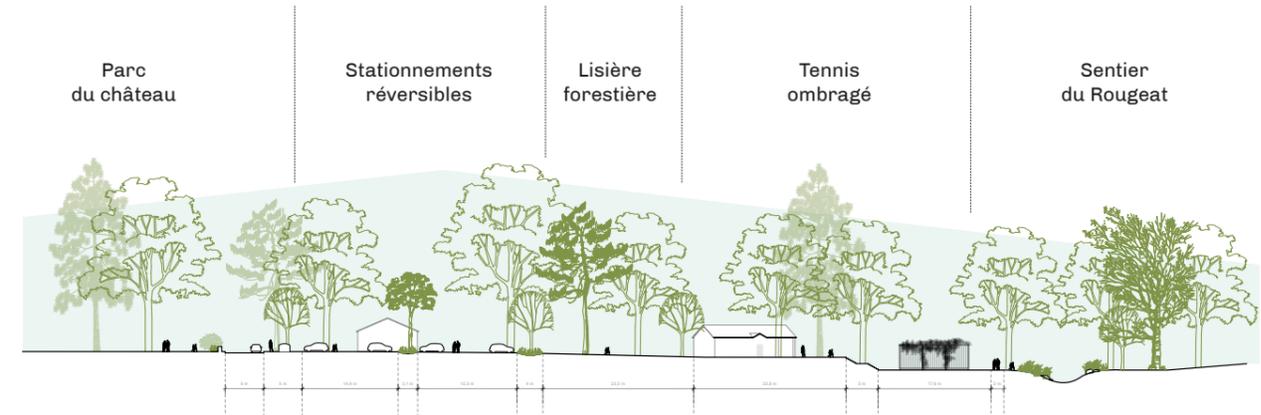


Les raisons ne manquent pas pour se rendre au stade. Avec un terrain de foot, un ministade, des terrains de tennis, celui-ci concentre les principaux équipements sportifs de Fareins. Mais en dehors des licenciés, force est de constater que ce lieu n'attire qu'assez peu d'habitants. Si le stade semble aujourd'hui délaissé, les explications sont sans doute à chercher en dehors de quelques équipements vieillissants.

Caché derrière les hauts murs du parc du château, le stade du Rougeat est physiquement isolé du reste du village. Il apparaît aujourd'hui comme un lieu déconnecté de son environnement et n'offre que peu d'endroits hospitaliers pour les promeneurs.



1. Stade J.M Ducroux
2. Stationnement réversible
3. Nouvelle buvette
4. Lisière forestière
5. Tennis ombragé
6. Sentier du Rougeat
7. Petite opération immobilière (Délocalisation des services techniques)



Le stade nécessiterait peut-être l'amélioration de certains bâtiments existants (buvette, vestiaires...). Toutefois, pour éviter que celui-ci ne reste en marge, l'enjeu est d'abord de laisser la place à de nouveaux usages, qui participent au fonctionnement global du village. Plutôt que d'ajouter de nouveaux équipements, qui risqueraient de rapidement devenir anecdotiques, il s'agit ici de privilégier la transformation des espaces existants pour multiplier les raisons de se rendre au stade.

En profitant de l'espace démesuré à l'entrée du stade, le nombre de places de stationnements pourraient par exemple être étendu afin de répondre aux grands événements, comme à l'occasion de

la fête de la musique. Si le parc est ouvert à l'arrière, les visiteurs trouveraient alors la possibilité de se garer pour rejoindre facilement le centre de Fareins, ce qui n'empêche pas que les stationnements puissent servir pour d'autres usages (vélo, pétanque, repos...) en dehors de ces moments.

De nouvelles pratiques pourraient également se développer si les espaces existants sont pensés comme une prolongation du parc du château, en accueillant un langage forestier plus ombragé. Le stade offrirait ainsi une transition agréable jusqu'aux berges du ruisseau du Rougeat dont les berges adoucies pourraient mener demain jusqu'aux bords de Saône.

Les enjeux



- Le décroissement du stade par rapport au reste du village
- La connexion ruisseau affluent du Rougeat
- Le renfort des capacités de stationnement lors des grands événements (fête de la musique, ArtFareins...)



Les usages



- Espace de stationnement réversible pouvant accueillir aussi bien les voitures que les grands rassemblements lors des événements du village
- Maintien des usages existants avec le stade de foot et le terrain de tennis



La gestion



- Gestion jardinée des nouvelles plantations à l'entrée du stade.
- Gestion plus naturelle en limites, avec maintien d'éclaircies le long du sentier, au niveau de la ripisylve du ruisseau du Rougeat.



2,5 ha

Estimations financières

(hors amiante et dévoiement de réseaux)

1/ Études

1.1/ Conception et frais annexes 212 600 €

2/ Travaux espace public

2.1/ Travaux préliminaires 22 000 €
 2.2/ Démolitions et terrassements 160 250 €
 2.3/ Réseaux 146 375 €
 2.4/ Revêtements de sol 198 000 €
 2.5/ Bordures 52 500 €
 2.7/ Maçonneries 49 500 €
 2.8/ Mobiliers 47 500 €
 2.9/ Travaux de plantation 288 100 €
 2.10/ Dossier des ouvrages exécutés 2 000 €
 2.11/ Imprévus 96 622 €

TOTAL du Lot HT 1 062 847 €

RATIO : 43 € HT/M²

3/ Travaux bâtiments

3.1/ Démolition 50 000 €
 3.2/ Construction 450 000 €

TOTAL du Lot HT 500 000 €

TOTAL du secteur HT 1 562 847 €

Montant TVA à 20 % 312 569 €

TOTAL du lot TTC 1 875 417 €



Récapitulatif des secteurs

- **La grande rue partagée**
3100 m²
810 000 € HT
- **Le square des simples**
1200 m²
1 670 000 € HT
- **La place de la Bascule**
5000 m²
4 500 000 € HT
- **La lisière ludique**
6000 m²
540 000 € HT
- **Le parc du Château**
3,5 ha
1 370 000 € HT
- **Le stade du Rougeat**
2,5 ha
1 563 000 € HT

TOTAL des secteurs HT
7,5 ha
10 453 000 € HT

LES FICHES THEMATIQUES



Les fiches thématiques abordent les grands sujets qui accompagnent la stratégie paysagère. A la différence des fiches actions, elles ont moins l'ambition de préciser les aménagements que de rappeler les enjeux qui concernent la transformation du village.

Les sentiers, les espaces fonctionnels, l'éclairage et le végétal renvoient ainsi à 4 thématiques qui peuvent être pensées de manière transversale, aussi bien à l'échelle du village que pour chacun des projets. Dans ce sens, ces fiches offrent une grille de lecture à la disposition des farinois pour penser la qualité des espaces publics de leur village, que cela

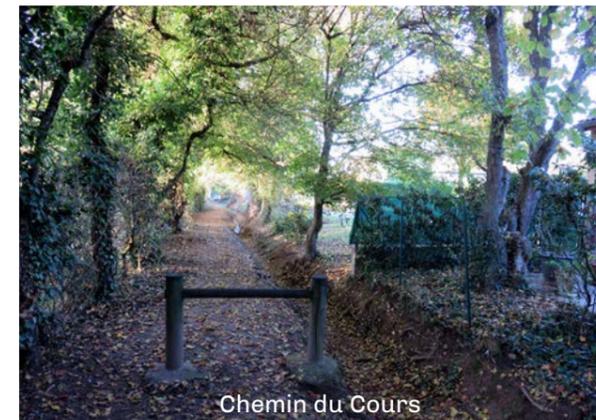
concerne des aménagements existants ou en projet. Les thèmes abordés font écho à des dynamiques déjà présentes dans la commune. Loin de vouloir tout révolutionner, les fiches se contentent d'éclairer un peu mieux certains de ces sujets, afin qu'ils puissent être connus et partagés par le plus grand nombre.

En invitant à réfléchir à ce qui pourrait être amélioré ou prolongé, ces fiches soutiennent ainsi l'idée qu'il n'est pas toujours utile de vouloir tout aménager. Une attention et une gestion des espaces suffit parfois à accompagner un véritable transformation de nos lieux de vie.



- Itinéraire principal
- Itinéraire secondaire
- Chemin de traverse

Les sentiers



Chemin du Cours



Sentier du Griffon



Sentier du Griffon



Chemin du passeur

La plupart des sentiers qui irriguent le village de Fareins sont les empreintes d'un passé agricole. En limite des parcelles, au bord des ravines, le long des cours d'eau, nombreux sont ces chemins qui demeurent malgré les transformations successives du village.

Ces chemins forment un réseau aussi dense que difficile parfois à déceler, tant l'urbanisation et l'évolution des modes de production agricole ont modifié le paysage communal. Certains, comme celui qui mène au château de Fléchères, sont bien connus des farinois. Ils sont aujourd'hui largement empruntés et permettent notamment de relier

facilement le centre du village aux bords de Saône. D'autres semblent au contraire tombés dans l'oubli. Ce sont souvent des chemins de traverse, peu connus et mal indiqués, mais dont la grande utilité explique qu'ils existent encore aujourd'hui. A Fareins, certains permettent de gagner rapidement le centre-bourg, et se connectent aux chemins vicinaux qui reliaient les villages du val de Saône entre eux.

Plus ou moins lisibles, les sentiers sont dans tous les cas des lieux privilégiés de promenade, de découverte et de rencontre, qui méritent une attention particulière.

Le sentier des granges
Améliorer l'accès au stade de Montfray
depuis le village



Maak | Gouda (Pays-bas)



Territoires | Congis-sur-Thérouanne (77)



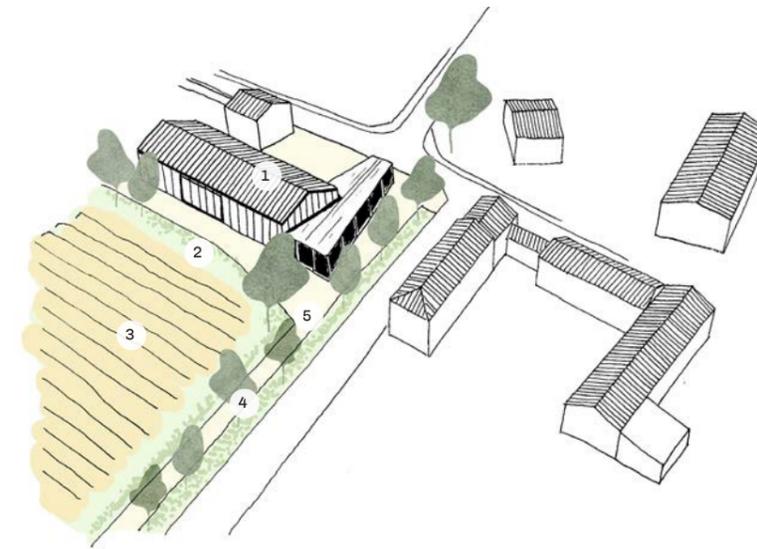
De gouden liniaal | Stokkem (Belgique)



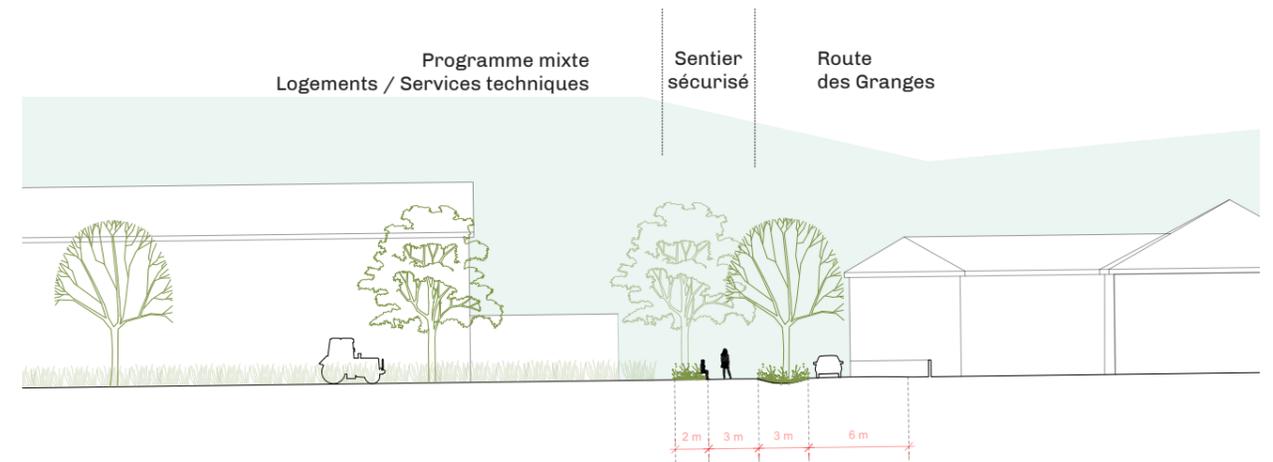
Boris Bouchet | Marsac-en-Livradois (63)



Fabriques Architectures | Neulise (42)



1. Programme mixte
Logements / Services techniques
2. Bande enherbée
3. Champs cultivés
4. Plantation d'arbres fruitiers
5. Sentier sécurisé

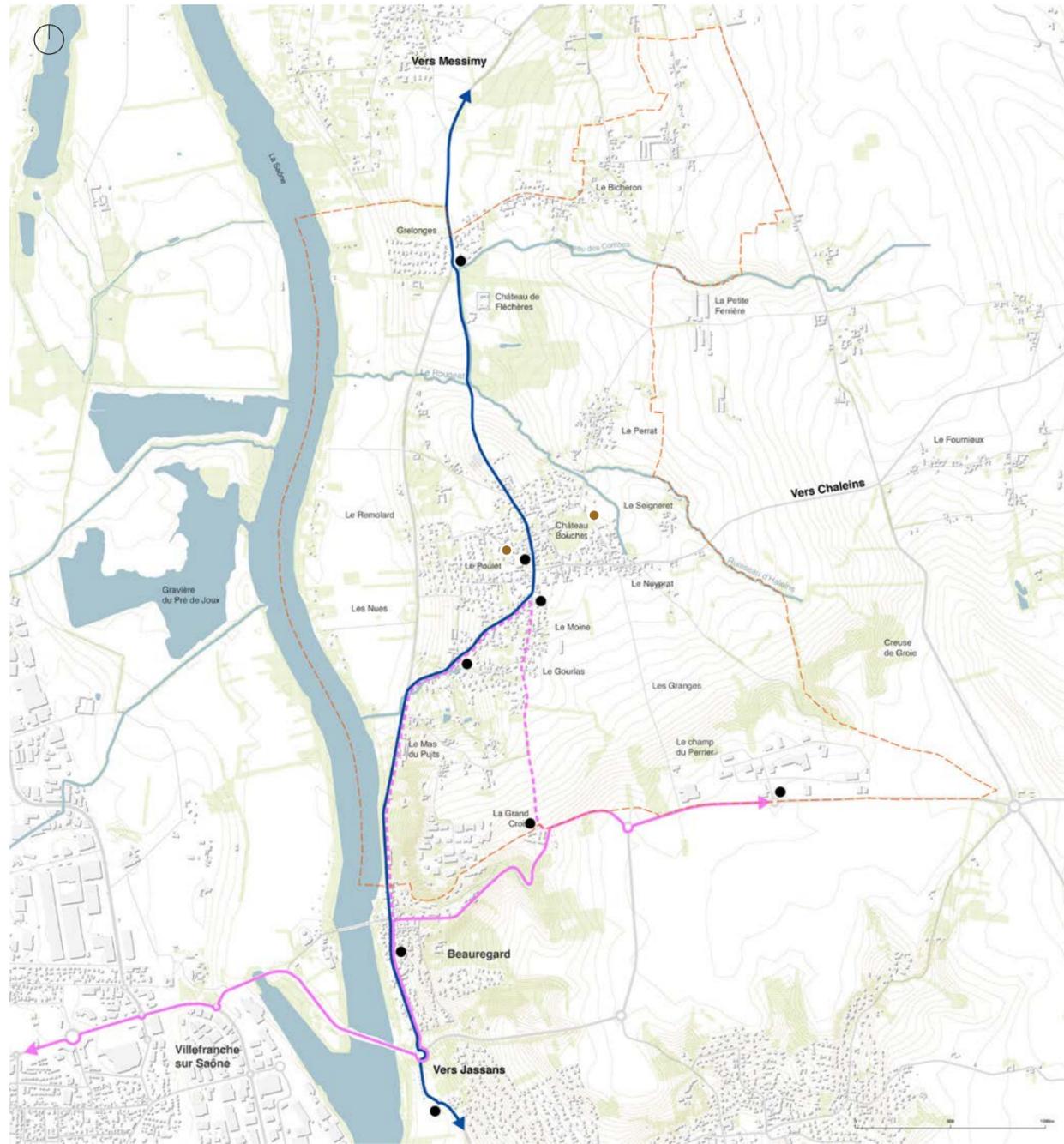


Situé aux bords du plateau qui domine le village, Le gymnase Montfray est un équipement au rayonnement intercommunal, aussi bien fréquenté par les farinois que les habitants d'autres villages aux environs.

Si ce bâtiment attire du monde, il reste assez éloigné des principaux lieux de vie, et semble difficilement accessible pour les piétons. Pour le rejoindre à pieds depuis le centre-bourg, les farinois sont aujourd'hui contraints de devoir marcher sur le chemin des Granges, l'une des routes les plus passantes du village. La configuration est d'autant moins propice à la marche qu'au croisement du chemin des Granges

et de la route de la Dombes, une ancienne ferme marque aujourd'hui un rétrécissement au niveau d'un carrefour assez dangereux.

L'acquisition de cette ancienne ferme en pisé et l'aménagement en parallèle d'un nouveau chemin en bordure de champs permettraient dans ce cas d'améliorer le confort et la sécurité des habitants qui désirent se rendre au gymnase. De nouveaux bâtiments techniques trouveraient place dans la réhabilitation de la ferme, marquant le départ d'un sentier des Granges à l'ombre des arbres fruitiers, en rappel des vergers qui ceinturaient autrefois le village.



- Ligne Saônibus
- - - Ligne Saônibus à la demande
- Ligne 113
- Arrêts de bus
- Points d'apport volontaires (déchets)

Les espaces fonctionnels



L'arrêt de bus du lavoir



Le point de dépôt du stade



Le point de dépôt de la salle des fêtes



L'arrêt de bus de Grelonges

Les espaces fonctionnels font référence aux nombreux emplacements et éléments d'architecture dédiés aux différents services urbains. Qu'il s'agisse des transports en commun, de la collecte des déchets ou de l'approvisionnement en électricité, la desserte de ces services repose sur une pensée fonctionnaliste qui ne prend que rarement en compte l'intégration dans l'espace public.

Les poubelles, les arrêts de bus, les toilettes publiques, sont autant d'éléments que l'on retrouve disséminés dans le village sans qu'une cohésion d'ensemble ne se dégage. S'ils sont pensés et dessinés, ces derniers peuvent pourtant être

assumés comme de véritables marqueurs du village, participant même à son identité.

Chercher à améliorer l'accessibilité des services représente dans ce cas une opportunité pour imaginer de vraies pièces architecturales et urbaines. Signaler l'entrée du village, souligner l'architecture d'un bâtiment... Il est intéressant de considérer que le rôle de ces éléments dépasse bien souvent leur principale fonction.

L'arrêt du lavoir Marquer l'entrée du village

88

89



L'atelier des cairns | Tencin (38)



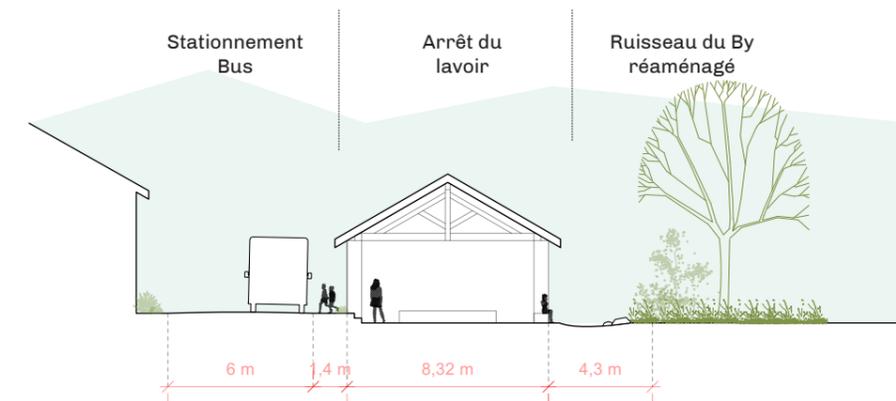
Obika | Saint-Maurice-sous-les-Côtes (55)



Atelier du Rouget | Mandailles-Saint-Julien (15)



Alexander Brodsky | Oberkrumbach (Autriche)



Au niveau de la montée du Moulin, un arrêt du lavoir marque aujourd'hui l'entrée du village. Si un ancien lavoir peut effectivement être aperçu le long de la route, le bâtiment en pisé semble depuis longtemps abandonné, et l'arrêt se situe en réalité un peu plus haut, au croisement avec le chemin du Cours. En imaginant replacer l'arrêt de bus à l'endroit où il a été pensé au départ, ce petit élément du patrimoine pourrait jouer un nouveau rôle dans le village. Cela rejoint l'idée que, plutôt que de patrimonialiser la petite architecture en terre du village, le meilleur moyen de la préserver est sûrement de lui offrir une fonction. En l'occurrence, cette réhabilitation offrirait plusieurs intérêts.

La réhabilitation de ce lavoir offre un intérêt architectural et urbain d'abord, puisqu'en retrouvant une utilité, ce petit bâtiment en pisé, typique du val de Saône, pourrait signaler l'une des entrées du village en invitant les automobilistes à ralentir.

Ce bâtiment offre également un intérêt naturel et paysager, dans la mesure où celui-ci a été construit tout près de la source du By, un ruisseau qui s'écoule le long de la montée du Moulin puis se perd dans des propriétés privées avant de regagner la Saône. Réhabiliter le lavoir permettrait dans ce cas de revaloriser dans le même temps ce cours d'eau oublié de la plupart des habitants.

Les fiches thématiques

Les fiches thématiques



- Eclairage de la traversée du village
- Mise en lumière des principaux équipements

L'éclairage



Si cela peut a priori sembler contradictoire, un village moins éclairé peut également être considéré comme un village mieux éclairé. Nous savons aujourd'hui que les lumières qui éclairent nos rues, ainsi que les enseignes des commerces, sont une grande source de pollution lumineuse qu'il est bon de limiter. Au delà du coût énergétique que cela représente, les ciels se font moins étoilés, la faune nocturne est dérangée, et c'est tout notre environnement qui est finalement perturbé.

Penser à l'éclairage dans le village, et plus particulièrement dans le centre-bourg, c'est réfléchir en amont du projet aux ambiances recherchées dans

l'espace public, pour que ces derniers soient à la fois accueillants et le plus respectueux possible de cet environnement nocturne. La vie ne s'arrête pas avec le coucher de soleil, et la nuit prolonge durant plusieurs heures parfois les moments d'échange et de rencontre, notamment pendant l'hiver.

Soigner l'éclairage conditionne donc la manière dont les farinois s'approprient les rues du village en dehors de la journée. Que ce soit à l'occasion des grands événements comme la fête de la musique, ou au quotidien, pour valoriser certains bâtiment emblématiques et jalonner une traversée du village, la question de l'éclairage est un sujet à part entière.



- Entretien soigné
- Gestion jardinée
- Gestion semi-naturelle
- Gestion naturelle
- Parcelle productive

Le végétal



Marcher dans l'herbe haute, s'asseoir à l'ombre d'un érable, sentir le parfum d'une glycine... La place que l'on accorde au végétal dans nos espaces publics est un enjeu de taille si l'on souhaite que le village devienne un lieu plus accueillant pour les habitants. En améliorant notre environnement, les végétaux offrent un cadre de vie plus agréable et accompagnent les changements de pratiques des habitants.

Si beaucoup partagent l'amour des plantes, il ne faut cependant pas oublier que celles-ci ne peuvent être réduites à des éléments de mobilier, qui n'auraient qu'un rôle esthétique et n'évolueraient pas dans le temps.

La politesse que l'on accorde au vivant suppose de réfléchir aux meilleures façons de le guider, en acceptant de ne pas tout maîtriser. Dans la commune, une gestion différenciée des espaces publics pourrait ainsi être mise en place, en fonction des saisons, du soin que l'on est en capacité d'apporter et des objectifs que l'on se donne. Cela nécessite d'analyser au préalable les pratiques actuelles ou futures des farinois, et de comprendre comment composer avec les végétaux qui façonnent en grande partie l'environnement du village.

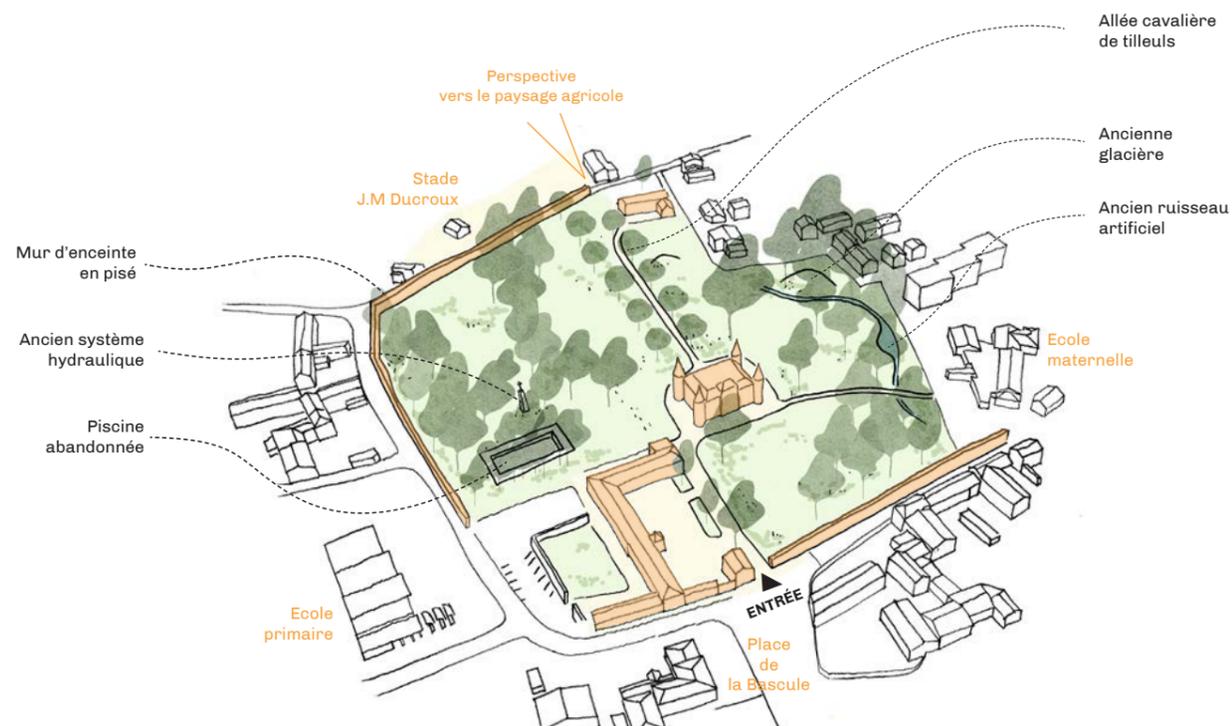
Le parc du château Lecture préalable à une gestion différenciée

94

Planté au XIX^{ème} siècle, le parc du château de Fareins accueille plus d'une centaine d'essences d'arbres, dont certains dessinent depuis longtemps la silhouette du village. C'est le cas notamment des érables, des séquoias, et des cèdres, qui atteignent aujourd'hui un âge et une taille respectables. Le vieillissement de ces arbres, l'apparition de maladies, l'ouverture au public, sont autant de sujets qui interrogent aujourd'hui l'avenir de ce parc.

Pour y répondre, il s'agit aujourd'hui de réfléchir à des méthodes de gestion qui pourraient être mises en place à plus ou moins long terme. Cela implique d'abord de mieux comprendre le fonctionnement

du parc. C'est l'objectif de ce rapport, qui présente quelques premiers éléments d'analyse. Celui-ci fait suite à une visite avec un arboriste, dont le regard a permis de rapidement comprendre les enjeux qui accompagnent le parc du château Bouchet. En croisant différentes approches, autant sécuritaire, que sanitaire, ou sensible, cette synthèse permet de saisir un peu mieux les qualités de ce parc, mais également les défis auxquels il est maintenant confronté. Cette lecture préalable n'est cependant qu'une première étape de travail. Un diagnostic plus complet devrait être réalisé avant de pouvoir proposer un véritable plan de gestion différencié à l'échelle du parc.



Les fiches thématiques

1. Composition du parc



95



Glacis Ouest 1



Clairière Nord 2



Clairière Sud 3



Prairie pâturée 4

Des limites périphériques

Une enceinte qui rappelle l'histoire du Château, longtemps fermé au reste du village. De hauts murs de pisé constituent une limite à la fois physique et visuelle, ce qui renforce l'effet d'enclave qui peut être perçu lorsque l'on se trouve à l'intérieur du parc.

Un alignement historique

Un alignement de tilleul issu de l'ancienne composition du parc, qui projette le regard jusqu'à une surélévation du terrain où se trouve l'un des rares percements du mur d'enceinte. Au delà, la vue porte loin sur la campagne agricole.

Des effets de chambre

Un jeu de clairières avec la préservation d'espaces ouverts qui contrastent avec des lisières forestières, relativement anciennes.

Les fiches thématiques

2. Approche sécuritaire



3. Analyse sanitaire



Des marronniers trop élagués



Un érable à surveiller



Un platane à soigner



La maladie de la Suie



La sécheresse des séquoias



Des grumes contaminantes



Le tassement des sols argileux

Éviter les tailles drastiques à néfastes :

Affaiblissement physiologiques de l'arbre
Amoindrissement de l'intérêt paysager
Assèchement du milieu, à l'image des marronniers de la cantine qui souffrent à l'endroit où l'ombre est pourtant recherchée.

Toiletter les arbres préoccupants :

Les 3 platanes qui font du bois mort dont il faut s'occuper régulièrement (tous les 2 ans)
Un érable negundo à toiletter régulièrement (tous les 2 ans)
Un érable près du château à haubaner

Réutiliser les déchets issus de l'élagage

Les élagages peuvent fournir un broyat qui peut être réutilisé en pied d'arbre, d'autant plus facilement que les machines utilisées par le village produisent une bonne granulométrie.

Anticiper le déperissement

des érables planes et sycomores :

Un foyer micologique (maladie de la suie) qui concerne particulièrement les érables.
Attention à évacuer les grumes porteuses de spores et à abattre ceux qui sont touchés
Suivre ceux qui ne le sont pas encore dans les prochaines années (Une réserve de beaux sycomores subsiste à la lisière de l'école maternelle).

Surveiller l'affaiblissement des ifs :

Une maladie foliaire (déssechement du feuillage) qui nécessite une attention particulière dans les prochaines années.

Porter une attention particulière aux sols :

Restituer la matière organique (feuille + mulching)
Limiter les tassements qui provoquent l'asphyxie du système racinaire.
Entretien des îlots de fraîcheur en limitant les échauffements et la propagation des maladies.

4. Bien planter



5. Mise en scène paysagère



Une plantation isolée



Une plantation délaissée



Un îlot de jeunes chênes



Une perspective sur le fond du parc



Une lisière à densifier



Un cèdre remarquable



Une ancienne rivière artificielle

Choisir les bonnes essences avec le port approprié :
Attention à certains tuteurages trop serrés
Empêcher les plantations sans réflexion qui risquent de faire perdre de vue l'aménagement global du parc

Préserver des îlots de régénération :
Veiller à protéger la Chêneraie à la lisière Sud du parc en utilisant copeaux de bois et ganivelles

Protéger les pieds d'arbres :
 limiter la tonte systématique et Laisser les feuilles aux pieds des arbres
Prévoir éventuellement de mulcher

Anticiper le renouvellement avec une palette d'avenir :
Pin sylvestre, Faxinus ornus, Erable champêtre...

Densifier lisière près du lotissement :
Poursuivre l'effort de plantation d'arbustes en réfléchissant à l'effet escompté.

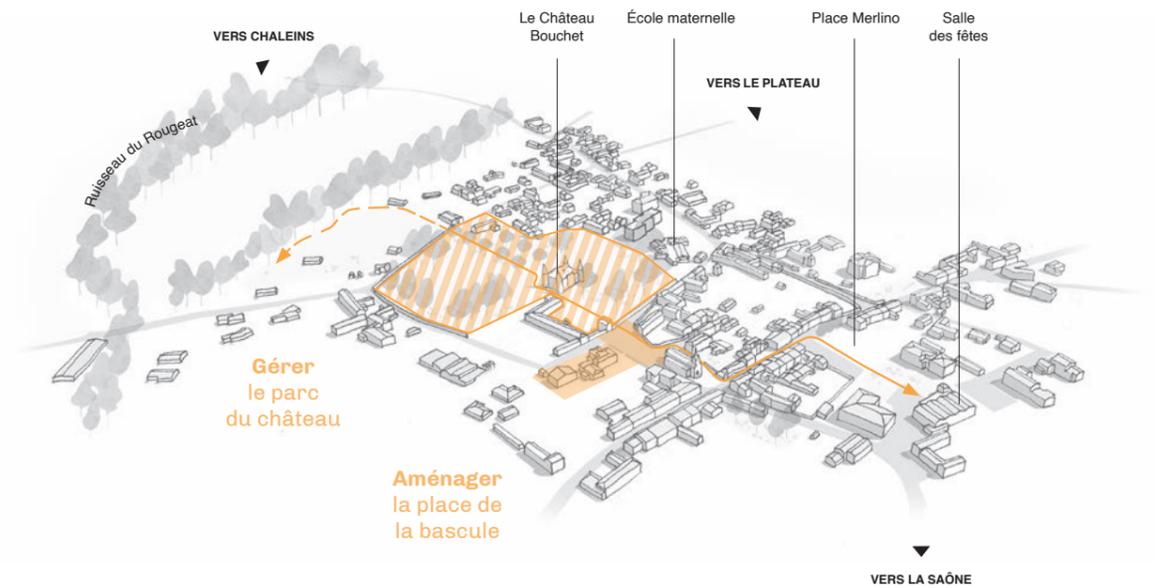
Tailler pour entretenir et mettre en scène :
Conjuguer la recherche esthétique avec la mise en sécurité, à l'image des cèdres récemment élagués en fond de parc.
Une taille légère à prévoir au sécateur à certains endroits clés, comme au niveau de l'allée de tilleuls.

Valoriser les arbres remarquables :
Un hêtre asplenifolia faisant l'objet d'anastomose
Les Platanes à l'entrée du parc
Un Chêne remarquable près de la rivière artificielle qui profiterait de l'abattage d'arbres auxiliaires.
Un cèdre encore vigoureux (pousse de 20 cm/an)

Révéler les aménagements existants :
Un sentier botanique qui pourrait être mieux symbolisé, avec une nouvelle signalétique.
La rivière artificielle agrémentée de petits ponts, de glaciers qui ne se distinguent aujourd'hui quasiment plus en limite du parc.



VERS L'OPÉRATIONNEL



Chronologie de mise en oeuvre des différents secteurs :

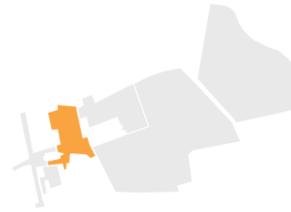
- ① La place de la bascule
- ② Le parc du château
- ③ La lisière ludique
- ④ Le stade du Rougeat
- ⑤ Le square des simples
- ⑥ La grande rue partagée

Si le plan guide communal permet au village d'entrevoir les différents secteurs de projets à l'échelle du centre-bourg, il existe évidemment un grand pas à franchir entre les idées esquissées et leur réalisation. Dans le cas de ce plan guide communal, l'étude peut être considérée comme un préalable nécessaire, mais non suffisant pour se lancer dès aujourd'hui dans des travaux de réalisation. Le montage opérationnel, juridique et financier de telles opérations est primordial pour espérer tenir les objectifs que se fixe aujourd'hui la commune de Fareins. S'il est déjà possible d'imaginer le phasage de ces travaux, la stratégie n'est sans doute pas de se lancer dans un aménagement global

qui, faute de moyens, prendrait le risque de réduire les ambitions à un simple saupoudrage.

Il est sans doute préférable de concentrer les efforts de la commune sur le secteur de projet le plus stratégique, en gardant évidemment en tête la stratégie paysagère à l'échelle du village. Ceci n'empêche en aucun cas de poursuivre en parallèle les réflexions initiées par le plan guide, en réfléchissant à une meilleure gestion des espaces existants. Aménager et gérer sont ainsi les deux piliers d'une stratégie qui mène vers l'opérationnel.

Aménager la place de la bascule



Superficie
5000 m²

Budget AMO + études
(Topo/Diag/Géotechnique)
30 000 € HT

Budget concours
60 000 € HT

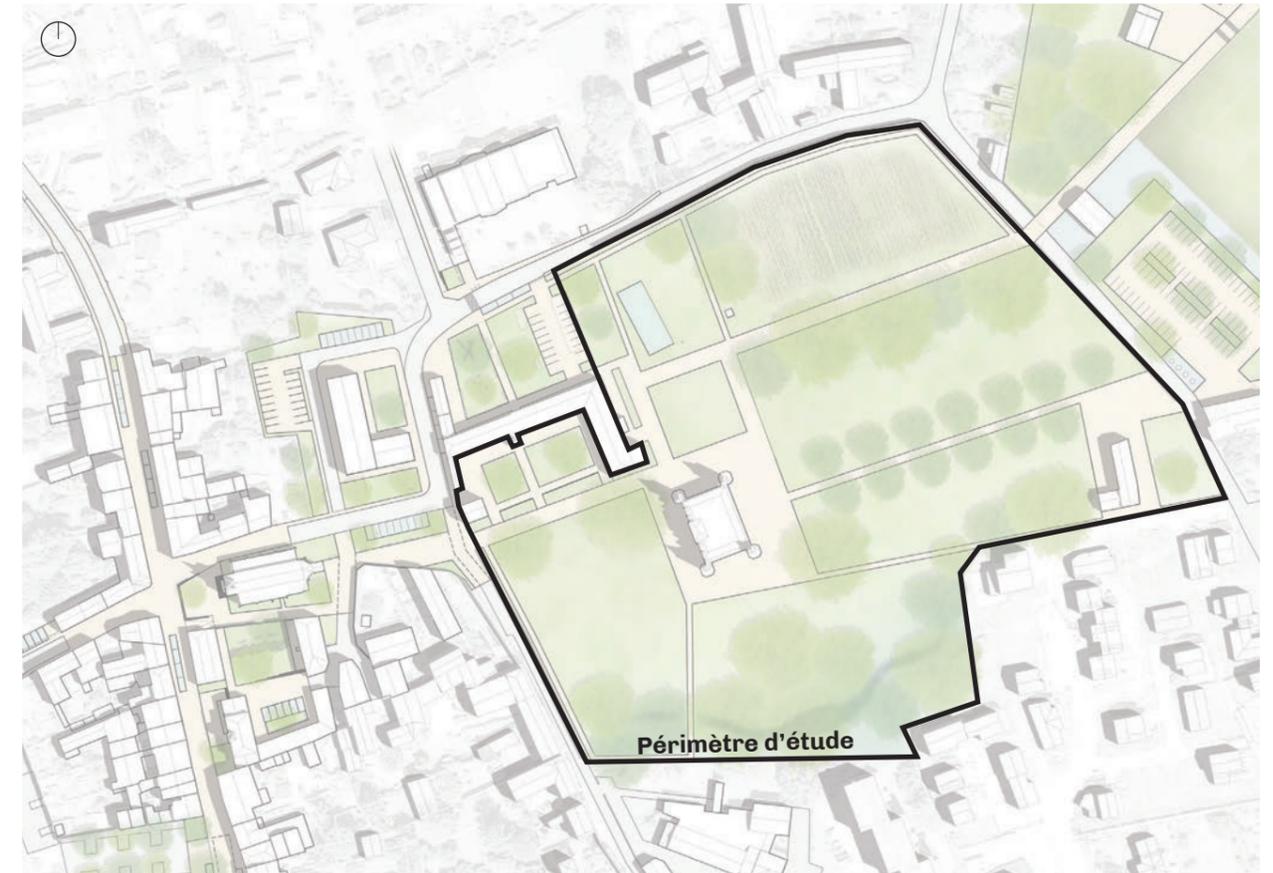
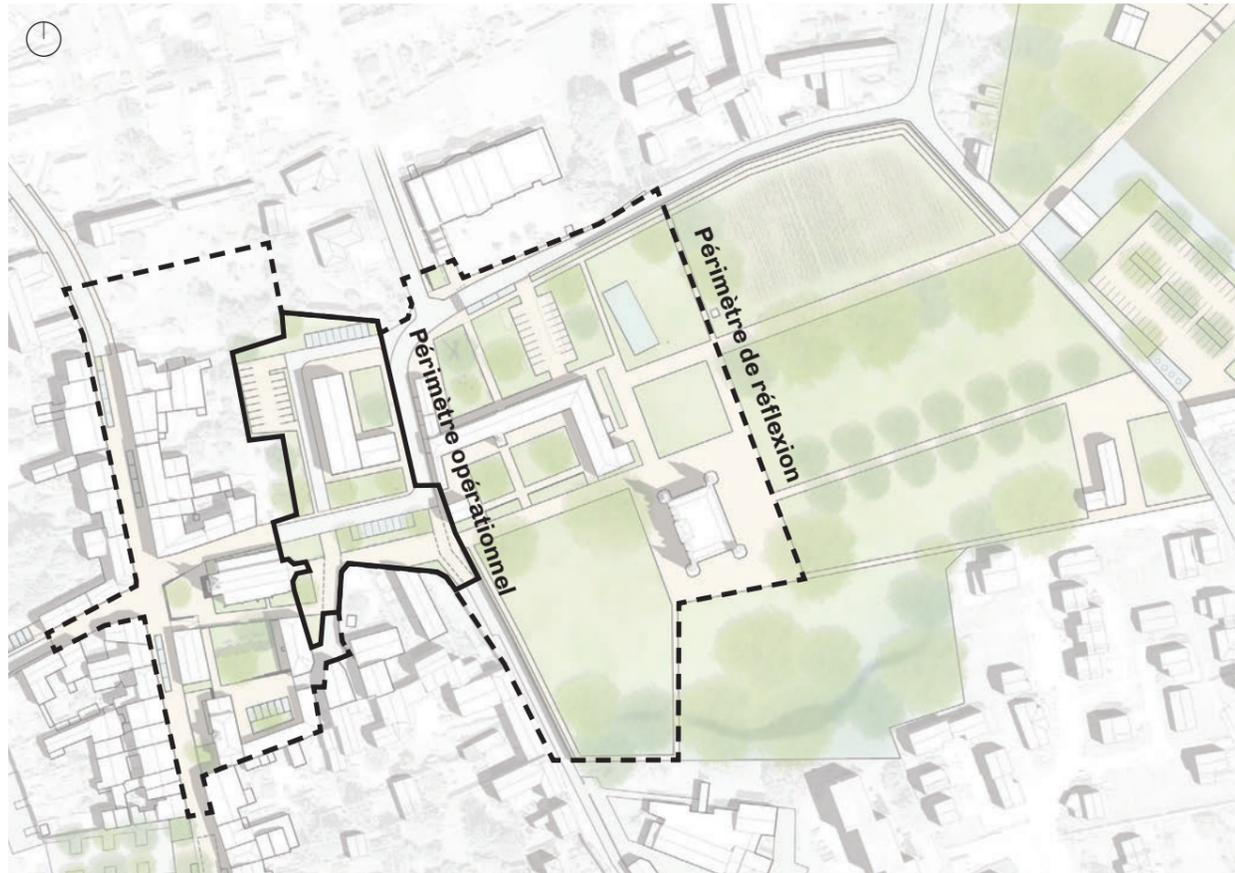
Budget travaux + études
4 500 000 € HT

Gérer le parc du château



Superficie
4 ha

Budget études
(Topo/Diag/pédologie)
25 000 € HT



A l'articulation des tous les autres secteurs du village, la place de la bascule invite à poursuivre les réflexions initiées par le plan guide communal. En amont des travaux, cela suppose de prévoir un temps de conception suffisant pour garantir la qualité des aménagements, en accord avec les ambitions à long terme de la commune. D'un point de vue opérationnel, ce temps de conception pourrait être fixé grâce à un concours d'architecture ouvert aux équipes pluridisciplinaires, réunissant des concepteurs tels que des architectes, urbanistes et paysagistes, avec d'autres professionnels comme des promoteurs immobiliers.

Calendrier prévisionnel

Octobre 2021 | Lancement du concours

Avril 2022 | Sélection des candidats

Mai 2022 | Lancement des études opérationnelles

Septembre 2023 | Lancement des travaux

Septembre 2025 | Réception

Avant de se lancer dans l'aménagement plus conséquent du parc du château, la priorité pour le village est d'abord de préciser les réponses à apporter dès aujourd'hui pour une meilleure gestion. Le renouvellement des plantations, la considération du patrimoine existant, ainsi que l'anticipation des activités déjà présentes dans de parc nécessitent une étude plus approfondie que celle déjà menée dans le cadre du plan guide communal. En aboutissant à un véritable plan de gestion différenciée, cette étude permettra à la commune de préserver la qualité de cet espace public sans compromettre son éventuelle ouverture au public.

Calendrier prévisionnel

Octobre 2021 | Lancement de l'étude

Avril 2022 | Rendu final de l'étude

Mai 2022 | Mise en place d'un plan de gestion

